

A detailed still life painting of a scholar's desk. In the center, an open book with dense Latin text is spread out. To its right, a quill pen lies diagonally across the frame. In the foreground, several sheets of parchment with handwritten cursive script are scattered. The background is dark and textured, suggesting a wooden desk. The overall composition is rich and evocative of historical scholarship.

Les **passions**
d'un **historien**

Mélanges en l'honneur
de Jean-Pierre Poussou

Ce livre aborde les nombreuses thématiques qui ont intéressé Jean-Pierre Poussou au cours de sa carrière. Auteur d'une thèse fondamentale sur les migrations au XVIII^e siècle, spécialiste reconnu de l'histoire de la population française à l'époque moderne, Jean-Pierre Poussou a en effet étendu, au fil des années, ses centres d'intérêt à l'évolution économique et sociale de l'Europe, au développement de la civilisation urbaine occidentale, à l'histoire des Îles Britanniques, aux aventures maritimes et coloniales de la France et de l'Angleterre, ou encore à l'interprétation de la Révolution française. Il a aussi consacré au Sud-Ouest, dont il est originaire et dont il a gardé la chaleur, quelques-uns de ses travaux les plus passionnants. Le nombre et la diversité des textes présentés dans ce volume témoignent de la curiosité inlassable de ce chercheur, qui a aussi été un infatigable enseignant, dont les nombreuses synthèses feront longtemps autorité. Inscrit dans la tradition des mélanges universitaires, ce livre offre à Jean-Pierre Poussou, et à tous les lecteurs, un bouquet infiniment varié de textes, de sujets, de problématiques, et même de manières d'écrire l'histoire.

Couverture : Jan Vermeulen, *Livres et instrument de musique*, huile sur bois, XVII^e siècle, huile sur bois, Nantes, musée des Beaux-Arts. © RMN / Gérard Blot

ISBN de ce PDF :
979-10-231-2753-9



<http://pups.paris-sorbonne.fr>



Jean-Pierre Poussou, 1998, présidence de l'université Paris-Sorbonne © Olivier Jacquet

Jean-Pierre Poussou incarne l'universitaire français dans toute sa plénitude, à la fois chercheur de renom – sa thèse d'État *Bordeaux et le Sud-Ouest au XVIII^e siècle* demeure un classique de l'histoire démographique autant par ses résultats que par sa méthode –, enseignant d'un immense dévouement – ses cours et ses séminaires à l'université Michel de Montaigne (Bordeaux 3) puis à l'université Paris-Sorbonne ont marqué des générations d'étudiants –, enfin administrateur d'une compétence indiscutée – il fut, en particulier, recteur de l'académie de Bordeaux et président de l'université Paris-Sorbonne.



Collection dirigée par
Dominique Barjot et Lucien Bély

Fidèle à l'esprit de son fondateur, le Centre Roland Mousnier propose une collection d'ouvrages historiques dédiée à l'étude de la France moderne et contemporaine. Réputés pour leur rigueur scientifique et leur richesse documentaire, ces ouvrages sont le reflet du dynamisme de la recherche en histoire développée par l'université Paris-Sorbonne.

Article	ISBN
CRM 44 · PDF complet	979-10-231-2702-7
Présentation · Reynald Abad, Jean-François Dunyach et François-Joseph Ruggiu	979-10-231-2703-4
Bibliographie chronologique des travaux de Jean-Pierre Poussou · Membres du Comité d'honneur · Membres du Comité scientifique · Liste des contributeurs	979-10-231-2704-1
I-1. Climat de crise en Bordelais au début du xiv ^e siècle: le conflit entre Bernard d'Escossan et les habitants de Langoiran · Jean-Bernard Marquette	979-10-231-2705-8
I-1. Permanence et renouvellement des oligarchies municipales: réflexions méthodologiques à partir de l'exemple de Villeneuve d'Agenais (1559-1789) · Laurent Coste	979-10-231-2706-5
I-1. Loin des yeux, loin du cœur? L'adieu d'Henri IV à ses États et à la Guyenne · Anne-Marie Cocula	979-10-231-2707-2
I-1. Voyages et routes des paysans, l'exemple du Rouergue en 1643 · Yves-Marie Bercé	979-10-231-2708-9
I-1. À la découverte de Bordeaux en 1659: l'abbé Le Laboureur et la marquise de Vardes · Jean-Paul Desaiève	979-10-231-2709-6
I-1. Balade dans les landes aux environs d'Arcachon: la seigneurie de Salles au temps de Louis XIV · Caroline Le Mao	979-10-231-2710-2
I-1. Confréries religieuses et contrôle clérical dans le diocèse de Bordeaux (xvii ^e -xviii ^e siècles) · Éric Suire	979-10-231-2711-9
I-1. Les femmes dans la société labourdine (xviii ^e -xix ^e siècles) · Josette Pontet	979-10-231-2712-6
I-1. Bordelais et Aquitains face aux inondations à la fin du xviii ^e siècle · René Favier	979-10-231-2713-3
I-1. La crise du printemps 1789 en Dordogne · Guy Mandon	979-10-231-2714-0
I-1. Gradignan, « une belle et bonne paroisse du Bordelais » du Concordat à Vatican II · Philippe Loupès	979-10-231-2715-7
I-1. Un front pionnier nobiliaire dans les landes girondines: la Compagnie agricole et industrielle d'Arcachon (1837-1846) · Roger Baurly	979-10-231-2716-4
I-1. Le fabuleux destin du duc de Gironville · Marguerite Figeac-Monthus	979-10-231-2717-1
I-1. Les professeurs de la faculté des Lettres de Bordeaux de 1914 à 1968: / esquisse de portrait de groupe · Bernard Lachaise	979-10-231-2718-8
I-1. Les communes d'Agenais et leurs jumelages · Philippe Roudié	979-10-231-2719-5
I-2. Les politiques amérindiennes de Henri IV · Éric Thierry	979-10-231-2720-1
I-2. Pierre du Gua de Mons et Samuel de Champlain · John Francis Bosher	979-10-231-2721-8
I-2. Insertion, intégration et réussites dans une société créole d'Ancien Régime: les Aquitains à Saint-Domingue au xviii ^e siècle · Jacques de Cauna	979-10-231-2722-5
I-2. Les Choiseul et les Irlandais de leur entourage · Louis M. Cullen	979-10-231-2723-2
I-2. Un suicide nobiliaire? Les officiers français et le legs de l'Indépendance américaine · William Doyle	979-10-231-2724-9
I-2. L'excentrique et la richesse des nations. Considérations biographiques sur William Playfair (1759-1823) · Jean-François Dunyach	979-10-231-2725-6
I-2. Le ministère Shelburne et la réforme de la Constitution britannique · Edmond Dziembowski	979-10-231-2726-3
I-2. Charles Baert, un Français à la découverte des Îles britanniques en 1786-1787 · René Leboutte	979-10-231-2727-0
I-2. La stratégie alarmiste d'Edmund Burke: le jeu sur les destinataires dans les <i>Reflections on the Revolution in France</i> et <i>An Appeal from the New to the Old Whigs</i> · Norbert Col	979-10-231-2728-7
I-2. John Sweeny (1773-1844), des Irlandais à la Légion irlandaise · Pierre Gouhier	979-10-231-2729-4
I-2. Négoco et plantation au xix ^e siècle en Martinique · Paul Butel	979-10-231-2730-0
I-2. L' <i>Historical Manuscripts Commission</i> . La difficile naissance d'une institution vouée à l'Histoire dans la Grande-Bretagne de Palmerston et de Gladstone · François-Joseph Ruggiu	979-10-231-2731-7

Article	ISBN
I-2. Le regard de la presse anglaise sur les pratiques démocratiques et institutionnelles / en France aux débuts de la III ^e République · Pauline Piettre	979-10-231-2732-4
I-2. Archives et histoire du Canada : bilan d'une présence en France · Raymonde Litalien	979-10-231-2733-1
I-3. Marco Polo et la mer : les navires vus en Orient · Philippe Ménard	979-10-231-2734-8
I-3. Monsieur Vincent, aumônier général des galères · Marie-Christine Varachaud	979-10-231-2735-5
I-3. Les saluts des galères de France au temps de Louis XIV · André Zysberg	979-10-231-2736-2
I-3. Les hôpitaux de marine anglais et la nouvelle architecture de la santé au XVIII ^e siècle · Jacques Carré	979-10-231-2737-9
I-3. Armements et capitaines corsaires en Méditerranée sous l'Empire : / premiers éléments d'une recherche · Patrick Villiers	979-10-231-2738-6
I-3. <i>Rule Britannia, Rule the Waves</i> . La situation navale après Trafalgar (1805-1807) · Olivier Chaline	979-10-231-2739-3
I-3. La traite négrière sous la Restauration : à bord du <i>Jeune Louis</i> de Nantes · Alan Forrest	979-10-231-2740-9
I-3. Des raisons de l'abandon du projet de débarquement allemand en Angleterre... ou le dessous des cartes · Jean Meyer	979-10-231-2741-6
I-3. L'étrange destin des archives Maurepas · Denis Lieppe	979-10-231-2742-3
I-3. Est-il possible de dissiper l'inconstance des Français vis-à-vis de la mer? · Christian Buchet	979-10-231-2743-0
II-4. Le <i>poussou</i> et le poinçon : tonnellerie et métrologie du XIV ^e au XVII ^e siècle · Paul Delsalle	979-10-231-2744-7
II-4. The Tortoise and the Hare : Economic Growth in Britain and the Netherlands, c. 1500-1800 · Cormac O'Grada	979-10-231-2745-4
II-4. La décadence rurale italienne du XVII ^e siècle : histoire économique, comportements sociaux et niveaux de vie · Gregory Hanlon	979-10-231-2746-1
II-4. Le commerce des « classiques » littéraires à Paris dans la deuxième moitié du XVIII ^e siècle · C. E. J. Caldicott	979-10-231-2747-8
II-4. Les actionnaires de la première Compagnie française des Indes orientales, 1664-1684 · Philippe Haudrère	979-10-231-2748-5
II-4. Un écrit inédit de Vauban : l'état des commerces strasbourgeois · Jean-Pierre Kintz	979-10-231-2749-2
II-4. La boucherie rurale en Basse-Normandie au XVIII ^e siècle : / l'exemple de Colleville et de Cheux · Jean-Marie Vallez	979-10-231-2750-8
II-4. Les moulins à eau et la production des farines à Nantes au XVIII ^e siècle · Guy Saupin	979-10-231-2751-5
II-4. Commerce colonial et développement économique en France au XVIII ^e siècle · Olivier Pétré-Grenouilleau	979-10-231-2752-2
II-4. Autour de la Bourse de Paris au XVIII ^e siècle : Claude Roques, « agent de change, banquier et intéressé dans les affaires du roi » · T. J. A. Le Goff	979-10-231-2753-9
II-4. L'apiculture au royaume de Murcie à la fin de l'Ancien Régime · Guy Lemeunier	979-10-231-2754-6
II-4. Le modèle agricole anglais : la fin d'un mythe? · Nadine Vivier	979-10-231-2755-3
II-4. Des illusions de l'économie-nation à l'exploitation d'opportunités discrètes : / la minéro-métallurgie espagnole et le marché intérieur au XIX ^e siècle · Gérard Chastagnaret	979-10-231-2756-0
II-4. Essai d'appréciation organoleptique du champagne élaboré au XIX ^e siècle · Claire Desbois-Thibault	979-10-231-2757-7
II-4. L'unification économique de l'Europe, deux voies pour un même projet? · Éric Bussière	979-10-231-2758-4
II-5. Le mariage dans les registres paroissiaux bisontins au XVII ^e siècle · Maurice Gresset	979-10-231-2759-1

Article	ISBN
II-5. Endogamie et mobilité matrimoniale dans une communauté alpine : / Bagnes (Valais), 1650-1900 · Alfred Perrenoud	979-10-231-2760-7
II-5. Densités et taille moyenne des ménages dans le département du Nord en 1806 · Philippe Guignet	979-10-231-2761-4
II-5. Activité et mobilité : lieux de naissance des vexinois au recensement de 1911 · Jacques Dupâquier	979-10-231-2762-1
II-5. <i>Melting pot</i> ou <i>salad bowl</i> : le fragile équilibre de la société pluriethnique du cinquantième État des États-Unis, les îles Hawaii · Christian Huetz de Lempis	979-10-231-2763-8
II-5. Le mariage clandestin d'une fille d'Arnaud de Ferron · Michel Nassiet	979-10-231-2764-5
II-5. Deux ou trois choses que je sais d'elles : une approche des relations amoureuses dans la société traditionnelle (vers 1700-1830) · Jean-Pierre Bardet	979-10-231-2765-2
II-5. L'abbé Grégoire et la question du mariage des prêtres sous la Révolution française · Agnès Walch	979-10-231-2766-9
II-5. Le monde méconnu des « pauvres honnêtes ». Neuf cents petits prébendés lillois en 1693 · Alain Lottin	979-10-231-2767-6
II-5. Les enfants trouvés de l'hospice Saint-Charles d'Amiens au tournant des XVIII ^e et XIX ^e siècles · Scarlett Beauvalet-Boutouyrie	979-10-231-2768-3
II-5. À propos de la communauté et du pays sous l'Ancien Régime : la difficulté d'être milicien en lyonnais · Jean-Pierre Gutton	979-10-231-2769-0
II-5. Vitesse et durée des voyages à la fin de l'Ancien Régime. Distances et temps, centralité et décentralité · Anne Radeff	979-10-231-2770-6
II-5. Boisson et diversité culturelle en Amérique du Sud · Alain Huetz de Lempis	979-10-231-2771-3
II-5. L'évolution de l'alimentation des Parisiens au cours du XX ^e siècle · Jean Bastié	979-10-231-2772-0
II-5. Mutations et enjeux en forêt de Soignes dans les années 1900 · Andrée Corvol	979-10-231-2773-7
II-5. La <i>trizna</i> ou les jeux entre les vivants et les morts chez les Slaves de l'Est · Francis Conte	979-10-231-2774-4
II-6. Les espaces de travail des avocats et magistrats parisiens du XVII ^e siècle · Marie Houlemare	979-10-231-2775-1
II-6. Sopron, petite ville hongroise à l'Âge classique · Jean Bérenger	979-10-231-2776-8
II-6. Les mutations de l'habitat urbain au tournant du XVIII ^e siècle : / le recul des maisons de bois à Lille (1670-1730) · Sylvain Vigneron	979-10-231-2777-5
II-6. Du vin sous les voûtes. Formes et usages de caves parisiennes au siècle des Lumières · Youri Carbonnier	979-10-231-2778-2
II-6. La boutique parisienne et ses réseaux au XVIII ^e siècle : clientèle, crédit, territoire · Natacha Coquery	979-10-231-2779-9
II-6. Administration des villes et généraux de paroisses au XVIII ^e siècle · Claude Nières	979-10-231-2780-5
II-6. Un tableau de la société sagienne dans la seconde moitié du XVIII ^e siècle · René Plessix	979-10-231-2781-2
II-6. Montésquieu et la fascination des villes italiennes · Laurent Versini	979-10-231-2782-9
II-6. Aux origines de l'Hôpital Beaujon : Jean-Nicolas Beaujon, financier philanthrope de l'Ancien Régime finissant · Charles Frostin	979-10-231-2783-6
II-6. Le séisme d'Alep en 1822 · Thomas Riis	979-10-231-2784-3
II-6. La station balnéaire, une « invention » du XIX ^e siècle · Claude Mignot	979-10-231-2785-0
II-6. L'eau potable et l'assainissement : le cheminement hygiéniste dans les villes du nord de l'Espagne au XIX ^e siècle · Alexandre Fernandez	979-10-231-2786-7
II-6. « À bas les murailles ! » Le débat sur le dérasement des fortifications dans les villes espagnoles (XIX ^e -début XX ^e siècle) · Xavier Huetz de Lempis	979-10-231-2787-4
II-6. La ville américaine au temps de la Frontière : la naissance des sociétés urbaines dans l'Ouest au XIX ^e siècle · Hélène Harter	979-10-231-2788-1
II-6. Crime, mobilité sociale et mobilité géographique dans les villes britanniques et américaines, XIX ^e -XX ^e siècles · Philippe Chassaing	979-10-231-2789-8

Article	ISBN
III-7. Le duché-pairie de Guise · Jean Gallet	979-10-231-2790-4
III-7. La dernière régence de Catherine de Médicis (30 mai-5 septembre 1574) · Bernard Barbiche	979-10-231-2791-1
III-7. La part du sang dans un mythe historique: Henri IV · Christian Desplat	979-10-231-2792-8
III-7. Réflexions historiographiques sur l'analyse des mouvements sociaux au XVII ^e siècle en France: leur sens politique · René Souriac	979-10-231-2793-5
III-7. Rumeurs de « galanterie » et « méchant complot » à la Cour de Monsieur: / stratégies épistolaires de Madame Palatine (1680) · Xavier Le Person	979-10-231-2794-2
III-7. La création de la noblesse militaire (1750): les enjeux d'une réforme en trompe-l'œil · Laurent Bourquin	979-10-231-2795-9
III-7. Un singulier écho de l'attentat de Damiens: l'agression simulée par Du Truche de La Chaux le 6 janvier 1762 · Reynald Abad	979-10-231-2796-6
III-7. Un prince des Lumières: Louis-François de Bourbon-Conti (1717-1776) · François-Charles Mougel	979-10-231-2797-3
III-7. L'année 1789 à Thouars, d'après le régisseur du duché · Jean-François Labourdette	979-10-231-2798-0
III-7. Le pardon de Bonchamps · Alain Gérard	979-10-231-2799-7
III-7. La chute de la République thermidorienne (1795-1797) · Patrice Gueniffey	979-10-231-2800-0
III-7. Alexandre de Laborde ou le château réinventé, entre nostalgie de l'Ancien Régime et rêverie romantique · Michel Figeac	979-10-231-2801-7
III-7. Un drame électoral sous le Second Empire: / l'élection de la troisième circonscription de l'Aveyron en 1869 · Éric Anceau	979-10-231-2802-4
III-7. « Referendum: en direct avec le Président » (14 avril 2005). Une rencontre manquée avec les Français? · Françoise Boursin	979-10-231-2803-1
III-8. Les richesses d'Italie. Une description française des États italiens et de leurs revenus à la fin du règne de Charles VIII · Alain Tallon	979-10-231-2804-8
III-8. La Lorraine et la France au temps de Richelieu: les substrats de l'enjeu diplomatique et stratégique · Marie-Catherine Vignal-Souleyreau	979-10-231-2805-5
III-8. À quoi travaillaient les ambassadeurs de Louis XIV? · Lucien Bély	979-10-231-2806-2
III-8. Diplomates européens et parlementaires anglais dans le Londres de la fin du XVII ^e siècle · Stéphane Jettot	979-10-231-2807-9
III-8. Catherine II vue par la diplomatie française · Anne Mézin	979-10-231-2808-6
III-8. Malte et la Grande-Bretagne: d'une tactique militaire à une stratégie économique · Xavier Labat Saint Vincent	979-10-231-2809-3
III-8. La Prusse et les traités de Presbourg (1805) et de Tilsit (1807) · Klaus Malettke	979-10-231-2810-9
III-8. Le Grand-Duché de Luxembourg, pièce majeure de la politique britannique de <i>containment</i> de la France (1815-1866) · Frédéric Laux	979-10-231-2811-6
III-8. Valéry Giscard d'Estaing et un château en Pologne · Georges-Henri Soutou	979-10-231-2812-3
III-9. Abbayes, couvents et monastères dans l'espace urbain des cités de l'Europe moderne · Dominique Dinét	979-10-231-2813-0
III-9. Diversité et ambiguïté des refuges dans les villes de l'époque moderne · Marie-Claude Dinét-Lecomte	979-10-231-2814-7
III-9. La partition du diocèse de Théroutanne, 1559-1561 · Gilles Deregnacourt	979-10-231-2815-4
III-9. La croix et le croissant. Le soulèvement morisque (1568-1570) · Jean-Paul Le Flem	979-10-231-2816-1
III-9. L'orgue et son caractère dans la liturgie en France et en Espagne au temps de la Contre-Réforme · Marie-Bernadette Dufourcet Hakim	979-10-231-2817-8
III-9. L'affirmation de la facture d'orgues à Madrid sous les Habsbourg. / Le lignage de Ávila y Salazar (1581-1703) · Louis Jambou	979-10-231-2818-5
III-9. Un dialogue qui n'eut pas lieu. Sur Bossuet et l'Angleterre · Jean-Louis Quantin	979-10-231-2819-2

Article	ISBN
III-9. Création ou déplacement d'une communauté protestante au XVIII ^e siècle : / l'Église de Gaubert dans le Dunois · Didier Boisson	979-10-231-2820-8
III-9. La chapelle de l'ambassade de Hollande à Paris au XVIII ^e siècle, instrument du maintien du culte réformé à l'époque du Désert · Gwenaëlle Léonus-Lieppe	979-10-231-2821-5
III-9. Les protestants alsaciens face à la guerre et à la paix sous la Révolution et sous l'Empire · Bernard Vogler	979-10-231-2822-2
III-9. La pratique missionnaire de la Société de Marie en Océanie (1837-1886). / D'une approche faussement anthropologique à la constitution d'une missiologie catholique pragmatique · Frédéric Angleviel	979-10-231-2823-9
III-9. Intérêts, limites et problèmes méthodologiques dans l'utilisation des sources missionnaires pour écrire l'histoire polynésienne · Claire Laux	979-10-231-2824-6
III-10. Vie sauvage, vie sociale dans la maison grecque : / la présence de Dionysos sur les mosaïques hellénistiques · Anne-Marie Guimier-Sorbets	979-10-231-2825-3
III-10. L'ordre inverse: sur un type d'énoncés des écrivains latins tardifs · Jean-Claude Fredouille	979-10-231-2826-0
III-10. Le Jardin du <i>Décameron</i> · Catherine Guimbard	979-10-231-2827-7
III-10. Le théâtre scolaire aux XVI ^e et XVII ^e siècles · Édith Weber	979-10-231-2828-4
III-10. Du <i>studiolo</i> au cabinet: l'art d'habiter entre histoire de l'art et anthropologie sociale · Alain Mérot	979-10-231-2829-1
III-10. La révolution de l'opéra · Étienne Broglin	979-10-231-2830-7
III-10. Note sur un dessin inédit de Victor Louis pour le palais royal de Varsovie · Christian Taillard	979-10-231-2831-4
III-10. Hogarth en France, du XVIII ^e au XX ^e siècle · Barthélémy Jobert	979-10-231-2832-1
III-10. Science et protestantisme: le cas de Georges Cuvier · Louis Châtellier	979-10-231-2833-8
III-10. Pour réparer une vilaine calomnie de Baudelaire: Brillat-Savarin et le vin · Jean-Robert Pitte	979-10-231-2834-5
III-10. Prosper, Eugénie et Biarritz · Xavier Darcos	979-10-231-2835-2
III-10. Jacques Levainville (1869-1932), in the borderland of Geography and History · Hugh Clout	979-10-231-2836-9
III-10. Esquisse pour une définition de l'œuvre d'art · Nicolas Grimaldi	979-10-231-2837-6
III-10. Quelques remarques concernant l'étude du dessin · Pierre Rosenberg	979-10-231-2838-3

LES PASSIONS D'UN HISTORIEN



Centre Roland Mousnier
collection dirigée par Dominique Barjot et Lucien Bély

Dernières parutions

- La Société de construction des Batignolles.
Des origines à la Première Guerre mondiale
(1846-1914)*
Rang-Ri Park-Barjot
- Transferts de technologies en Méditerranée*
Michèle Merger (dir.)
- Industrie et politique
en Europe occidentale et aux États-Unis
(XIX^e et XX^e siècles)*
Olivier Dard, Didier Musiedlak,
Éric Anceau, Jean Garrigues,
Dominique Barjot (dir.)
- Maisons parisiennes des Lumières*
Youri Carbone
- Les idées passent-elles la Manche ?
Savoirs, représentations, pratiques
(France-Angleterre, X^e-XX^e siècles)*
Jean-Philippe Genet &
François-Joseph Ruggiu (dir.)
- Les Sociétés urbaines au XVII^e siècle.
Angleterre, France, Espagne*
Jean-Pierre Poussou (dir.)
- Noms et destins des Sans Famille*
Jean-Pierre Bardet & Guy Brunet (dir.)
- L'Individu et la famille dans les sociétés
urbaines anglaise et française (1720-1780)*
François-Joseph Ruggiu
- Les Orphelins de Paris.
Enfants et assistance aux XVI-XVIII^e siècles*
Isabelle Robin-Romero
- Les Préfets de Gambetta*
Vincent Wright
- Le Prince et la République
Historiographie, pouvoirs et société
dans la Florence des Médicis au XVII^e siècle*
Caroline Callard
- Histoire des familles, des démographies
et des comportements
En hommage à Jean-Pierre Bardet*
Jean-Pierre Poussou &
Isabelle Robin-Romero (dir.)
- La Voirie bordelaise au XIX^e siècle*
Sylvain Schoonbaert
- Fortuna. Usages politiques d'une allégorie
morale à la Renaissance*
Florence Buttay-Jutier
- Des paysans attachés à la terre ?
Familles, marchés et patrimoine
dans la région de Vernon (1750-1830)*
Fabrice Boudjaaba
- La Défense du travail national ?
L'incidence du protectionnisme
sur l'industrie en Europe (1870-1914)*
Jean-Pierre Dormois
- L'Informatique en France
de la seconde guerre mondiale au Plan Calcul,
L'émergence d'une science*
Pierre-Éric Mounier-Kuhn
- In Nature We Trust
Les paysages anglais à l'ère industrielle*
Charles-François Mathis

Les passions d'un historien

Mélanges en l'honneur
de Jean-Pierre Poussou



Comité éditorial :
Reynal Abad, Jean-Pierre Bardet, Jean-François Dunyach
et François-Joseph Ruggiu

Avec la collaboration
de François de Noirfontaine et Yves Perret-Gentil

Ouvrage publié avec le concours du Centre Roland Mousnier,
de l'Institut de recherche sur les civilisations de l'Occident moderne
et de l'École doctorale II de l'université Paris-Sorbonne

Les SUP, anciennement PUPS, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2010
ISBN de la version papier : 978-2-84050-724-6

© Sorbonne Université Presses, 2022

Maquette et réalisation : Compo-Méca s.a.r.l. (64990 Mouguerre)
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche
Université Paris-Sorbonne
28, rue Serpente
75006 Paris

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

Tél. (33) 01 53 10 57 60

DEUXIÈME PARTIE

Richesses et civilisations

CHAPITRE 4

Réalités économiques

AUTOUR DE LA BOURSE DE PARIS AU XVIII^e SIÈCLE :
CLAUDE ROQUES, « AGENT DE CHANGE, BANQUIER
ET INTÉRESSÉ DANS LES AFFAIRES DU ROI »¹

T. J. A. Le Goff

À s'en tenir aux édits et textes réglementaires, au demeurant complexes et ambigus, les agents de change parisiens, depuis les années 1730, demeurèrent de simples techniciens, jouant les intermédiaires entre des particuliers désirant vendre ou acheter des effets dans l'anonymat. Ils jouissaient d'un monopole pour la négociation des effets royaux et des actions de la Compagnie des Indes – mais les marchands et banquiers pouvaient faire librement commerce de billets et lettres de change. En contrepartie de ce monopole sur certains effets, les agents de change ne pouvaient ni consentir d'avance d'argent, ni pratiquer le métier de banquier². Toutefois, les autorités de tutelle ne tenaient guère la main à une stricte application de ces règles. En 1760, le négociant lyonnais Antoine Rey, rendant compte de ses conversations avec l'agent de change Claude Roques, assura ses associés que, dans la capitale,

les agents de change font indifféremment la banque et leur acceptation [est] recherchée de ceux qui sont connus et estimés [...] Pour preuve de ce que j'avance, vous avez Valmalette [Valmalete], Dallet [Dallée], Ramé, et surtout Pignard, qui font beaucoup de banque surtout le dernier qui est millionnaire³.

- 1 Nous tenons à exprimer notre vive reconnaissance envers nos amis et collègues John F. Boshier, Serge Chassagne, D.G. Thompson, et surtout Marc Perrichet, qui nous ont fait profiter de leurs recherches et de leurs conseils.
- 2 Les mesures réglementaires essentielles étaient l'arrêt du conseil du 24 septembre 1724 (fondation de la Bourse de la rue Vivienne) et l'arrêt du conseil du 22 décembre 1733 (qui résume toute la réaction contre les abus de la fin des années 1720). Ces arrêts, comme tous les autres textes législatifs imprimés concernant la Bourse, sauf exception, se retrouvent dans la collection publiée sous le titre de *Recueil contenant les ordonnances, édits, déclarations, lettres patentes, arrêts du conseil, jugemens, réglemens et statuts concernant la Bourse et les Agens de change, banque, commerce et finance à Paris*, Paris, D.C. Couturier père, 1774 (Bibliothèque historique de la ville de Paris, 113.182). Voir aussi Jacques Savary des Bruslons, *Le Parfait Négociant ou Instruction générale pour ce qui concerne le commerce*, Paris, Veuve Estienne, 1736, t. 1., p. 285-289. Pour de plus amples développements, consulter notre article « Pourquoi la Bourse ? Réflexions sur la finalité du marché financier et de la Bourse parisienne aux XVII^e et XVIII^e siècles », à paraître dans *Le Marché financier français sous l'Ancien Régime : finances royales et argent privé*, dir. Joël Félix et Georges Gallais-Hammono.
- 3 Lettre d'Antoine Rey (Paris) à Rey Magneval & Dumas (Lyon), du 21 juillet 1760. Archives départementales du Rhône [désormais AD Rhône], 8B 1173 (16).

Le même Claude Roques, en 1762, expliqua à ses amis lyonnais, non sans un brin de supériorité :

[Il] est bon de vous dire qu'un agent de change à Paris qui veut travailler, est obligé d'avoir toujours un certain argent comptant pour faire des avances sur les effets que l'on lui remet à négocier, et il serait dans le cas de manquer beaucoup d'affaires s'il n'avait pas au moins devant lui 30 à 40 mille livres pour les facilités dans les affaires que l'on lui propose, il en est parmi nous qui ont jusqu'à 100 mille livres et même plus pour ne laisser rien échapper de ce que l'on peut leur proposer d'avantageux et ce sont ceux-là à qui on donne la préférence, qui font le plus d'avance attendu qu'un chacun est pressé dans les négociations qu'il a à faire. Ce n'est peut être pas l'usage dans votre ville mais cela se pratique ainsi à Paris⁴.

654

Il arrive donc aux agents de change parisiens, non seulement de faire la banque et des avances sur titres, mais aussi de participer aux « affaires » diverses à base de crédit – fermes de revenus royaux ou privés, entreprises industrielles ou commerciales, etc. –, qui se traitent dans le milieu financier. Faute de capital ou de hardiesse, certains agents de change se cantonnaient dans leur modeste rôle d'intermédiaires, mais d'autres se lançaient dans des activités multiples. Claude Roques nous a paru en fournir un bon exemple : lui-même, en 1767, se qualifie sans gêne apparente d'« agent de change, banquier et intéressé dans les affaires du roi »⁵. C'est cette polyvalence qui donne un certain relief à son destin, et permet de jeter quelque lumière sur des activités complexes et souvent ténébreuses, où s'entremêlent, autour de la bourse parisienne, argent, pouvoir et influence politique⁶.

Pendant la quinzaine d'années qui précédèrent sa faillite au début de 1767, Claude Roques a déployé une activité fiévreuse et protéiforme. Un bref article ne peut en présenter une analyse détaillée. Aussi avons-nous privilégié ici l'étendue et la variété de ses activités et investissements, ainsi que les relations ambiguës et

4 Lettre de Roques à Rey Magneval & Dumas, 10 mai 1762, AD Rhône, 8B 1173 (2). Il s'agissait d'une opération par laquelle Roques se proposait de faire tirer à un tiers de l'argent afin de financer l'achat de sa part dans la ferme des étapes, et de prêter quelques milliers de livres à un collègue financier.

5 Archives nationales [désormais AN], Minutier Central [désormais MC], XX, 658, bilan du 30 mars, compris dans l'acte de dépôt du 4 avril 1767.

6 En raison des procédures judiciaires qu'entraîna la faillite de Roques, nombre de papiers personnels et contentieux sont demeurés dans les archives des commissions extraordinaires du Conseil (AN, V⁷ 474 A à 480). Cette documentation de base a pu être enrichie par l'apport d'actes du Minutier central des notaires parisiens et surtout du fonds judiciaire de la Conservation de Lyon (AD Rhône, 8B 1173, 1 à 44). Sur ce dernier fonds, voir Pierre Léon *et al.*, *Géographie de la fortune et structures sociales à Lyon au XIX^e siècle*, Lyon, université Lyon II, 1974.

périlleuses entretenues avec le pouvoir politique. Acteur de modeste envergure, peut-être plus intéressant de ce fait pour une vue d'ensemble de l'histoire financière et économique de cette période que des personnages de haute volée, Claude Roques fut comme tout un chacun l'homme d'une famille, d'un milieu et d'une conjoncture. Sa carrière professionnelle reflète l'ambiance fiévreuse et troublée de la Bourse et du monde financier parisien à l'époque de la guerre de Sept Ans et des lendemains de la paix de 1763.

LA FAMILLE ROQUES

Au début du XVIII^e siècle, trois frères parmi les huit enfants d'un directeur des domaines du roi en Haut-Languedoc quittent leur Carcassonne natale. Dans les années 1710, nous retrouvons l'aîné, Valentin, père de Claude, établi marchand drapier à Lyon ; vers 1714, il se marie avec Hélène Coppin, fille d'un marchand lyonnais et, sur les rives du Rhône, le couple donne naissance à deux garçons et une fille⁷. Le commerce amena Valentin aux opérations de banque avec les siens, d'autant plus naturellement qu'il s'associa bientôt avec ses frères Jean-Pierre et Germain, déjà établis à Paris. Dès 1719, il les rejoint avec les siens dans la capitale. On était alors en pleine crise financière et les trois frères ne furent pas épargnés⁸. Déjà condamné à Paris pour cessation de paiement en 1715, Germain Roques fut brièvement écroué au For-l'Évêque à cause de cette affaire. Si son frère Jean-Pierre disparut rapidement de la scène⁹, Germain eut le flair d'acquitter ses dettes en billets de banque pendant l'affaire Law¹⁰ et d'investir dans l'achat de quelques terres et seigneuries près de sa ville natale. Ainsi remis en selle, il prit femme dans la foulée.

Après cette embellie, Valentin, lui aussi renfloué, se dégagera de son association avec Germain¹¹. Nous le perdons de vue ensuite, jusqu'en 1733, lorsque le

7 Baptêmes de Pierre Achille Roques le 29 mars 1715, de Marie Anne Roques le 20 mars 1716 et de Claude Roques le 20 février 1717. Archives municipales de Lyon, respectivement 1 GG 606 (St. Pierre-St. Saturnin).

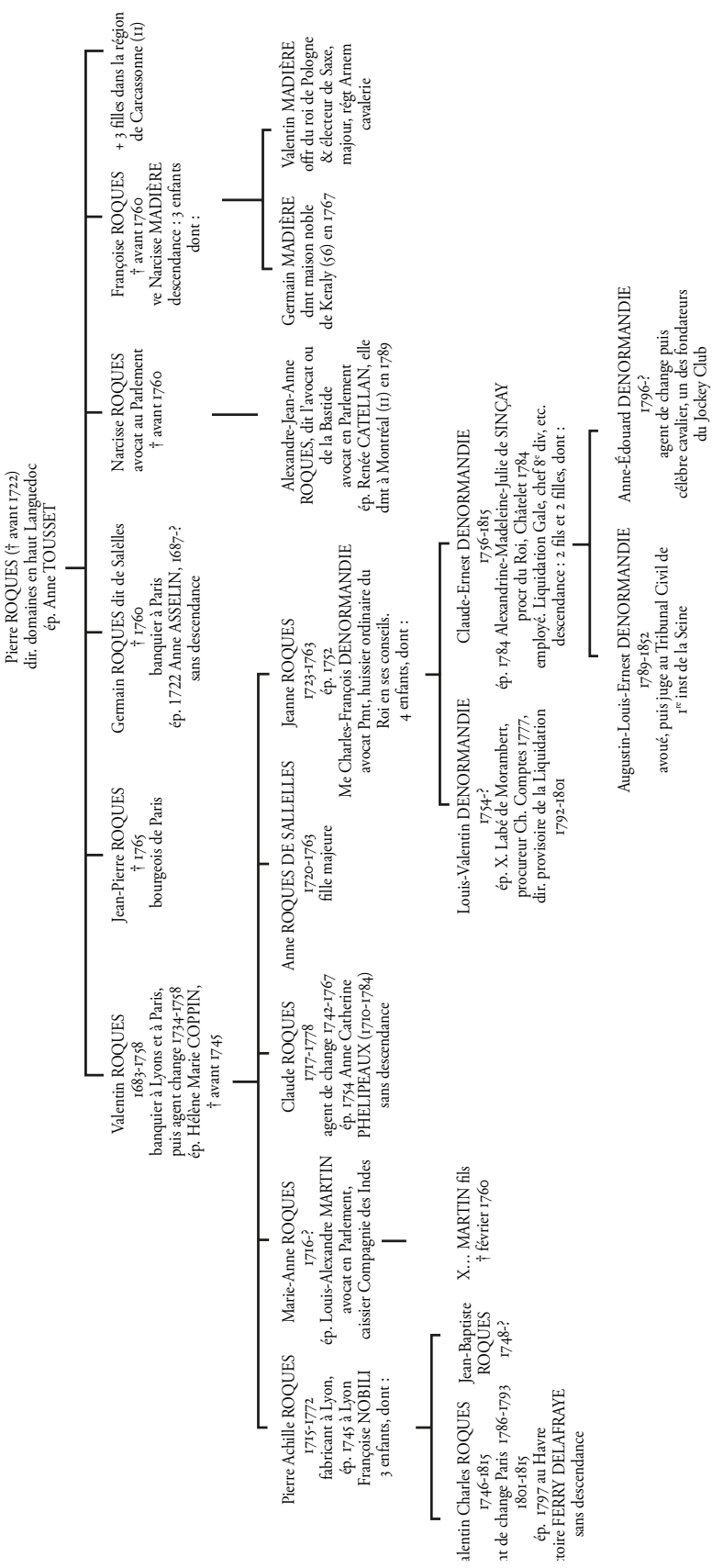
8 Dans la crise de 1719-1720, Valentin ne put faire face à une série de billets tirés sur lui, certains d'ailleurs par son frère parisien. Dans le découvert de 215 000 livres de Germain Roques, Valentin entraîna pour un bon quart. AN, MC, XLI, 373 : cahier de quittances, 29 novembre 1719 et jours suivants.

9 Jean-Pierre, mis également en difficulté à cette époque, végéta désormais dans l'honnête obscurité d'un *bourgeois de Paris*. Son frère Valentin lui versa plus tard une petite allocation de 100 livres par an. Hébergé par son neveu Claude, il mourut peu après le 12 février 1765. AN, MC, XXXVI, 500 (testament de V. Roques du 7 septembre 1758) ; XX, 653 (déclaration par J.-P. Roques du 12 février 1765) ; XX, 655 (bail à loyer du 16 février 1766).

10 *Mémoire pour Pierre Du Perron...*, Paris, J.-F. Knapen, 1730 (BnF, Imp., Fol-FM-5412) ; *Mémoire pour Germain Roques...*, [Paris], J. Lamesle, [1731] (BnF, Imp., Fol-FM-14636).

11 AN, MC, XLI, 381 : décharge du 4 juin 1721.

Généalogie de Claude Roques



pouvoir royal, après une série de scandales, reprit en main la nouvelle Bourse de Paris. Le nombre de commissions pour exercer la charge d'agent de change fut ramené de 60 à 40 ; 33 anciens furent conservés et le roi accorda sept commissions nouvelles, dont une à Valentin Roques¹². Cependant, la crise de 1741 semble avoir réduit ses marges de manœuvre : on le voit prendre quelques procurations de gens de province pour toucher ou acheter des rentes, et il figure désormais comme une sorte d'auxiliaire du financier François-Joseph Ménage de Mondésir, qui l'emploie comme prête-nom, ou pour apurer des comptes de sous-fermes d'impôts¹³. Veuf dès avant 1745¹⁴, et conservant sa commission d'agent de change jusqu'à sa mort en 1758¹⁵, il se retire progressivement des affaires.

Entre-temps, sa famille avait grandi : outre les deux garçons nés à Lyon, son épouse avait donné naissance à trois filles. Le fils aîné, Pierre-Achille, devint négociant et fabricant d'étoffes à Lyon, où il épousa en 1745 une fille de banquier, Françoise Nobili. Parmi les témoins de mariage on trouve en bonne place tout un clan de Lyonnais qui figureront plus tard dans cette histoire : Antoine Rey, J.-M. Debrye, Coulon, les Regnel, tous impliqués d'une façon ou d'une autre dans le commerce des textiles, le négoce avec l'Espagne, et le financement de ces opérations¹⁶. La fille aînée, Marie-Anne, se maria fort avantageusement avec Louis-Alexandre Martin, caissier de la Compagnie des Indes. La deuxième, Anne, demeura célibataire ; et c'est visiblement contre la volonté de son père que la troisième, Jeanne, fit en 1752 un mariage qui devait se révéler utile, avec Charles-François Denormandie, avocat au Parlement, huissier ordinaire du roi en ses conseils et premier garde-meuble des conseils¹⁷. C'est donc au fils cadet, Claude, encore célibataire, qu'il appartenait de poursuivre seul la tradition familiale dans la finance et la Bourse.

- 12 Arrêts du conseil (imprimés) des 22 décembre 1733 (BnF, Imp., F 21120 (57)) et 30 décembre 1733 (AN, AD XI (1)) ; arrêt du conseil (manuscrit) du 30 décembre 1733 commettant Valentin Roques pour exercer l'office d'agent de change (AN, E 2129, fol. 487).
- 13 AN, Y 15170 (scellés Jean-Baptiste Delaporte du Plessy du 4 septembre 1741) ; Y 15171 (faillite Surirey de Saint-Rémy du 21 septembre 1741) ; AN, MC, XXXI, 146 (dépôts de procurations des 10 mars 1751 et 16 avril 1751) ; LIX, 247 (dépôt de procuration du 23 août 1751) ; XLIII, 422 (déclaration et subrogation des héritiers Ménage de Mondésir du 30 mai 1759).
- 14 AD Rhône, 3E 7137 (M^e Poncelet) : contrat de mariage de Pierre Achille Roques et Françoise Nobili, du 29 mai 1745.
- 15 Archives de Paris [désormais AP], V.2 E (Reconstitution des actes de l'état civil de Paris) : sépulture de Valentin Roques le 17 septembre 1758, mort la veille.
- 16 AD Rhône, 3E 7137 : contrat de mariage du 29 mai 1745. Sur la maison Rey-Magneval, voir Y. Frey, *Le Commerce lyonnais et la guerre au dix-huitième siècle : la maison Rey-Magneval, 1745-1767*, université de Lyon, mémoire de DES, 1967.
- 17 AN, MC, CXIII, 366 (sommatation respectueuse du 23 novembre 1751 ; contrat de mariage du 13 décembre 1751). La date du mariage est fournie sur la foi du sénateur [Louis-Jules-Ernest] Denormandie, *Temps passé, jours présents (Notes de famille)*, Paris, Société anonyme de publications périodiques, 1900, p. 11.

Claude Roques était donc né à Lyon en 1717. On ne sait rien de son enfance ; à la mort de Valentin, il exprima simplement sa gratitude pour l'éducation et l'établissement que son père lui avait donnés¹⁸. L'orthographe plus orthodoxe de son frère aîné peut donner à croire qu'il avait dû abrégé ses études pour aider son père dans sa profession. Dès 1742, à l'âge minimum de vingt-cinq ans, il reçut du roi une commission d'agent de change à Paris, qu'il exerça aux côtés de Valentin, logeant avec celui-ci dans un appartement de location, au deuxième étage d'une maison rue du Mail, toute proche de la Bourse de la rue Vivienne¹⁹. Dernier des enfants de Valentin à se marier, il avait trente-sept ans quand il s'unit à Anne-Catherine Phelipeaux. Fille d'un fermier du roi, celle-ci atteignait alors quarante-quatre ans, mais était un parti avantageux, car, depuis 1747, femme de chambre de la Dauphine Marie-Josèphe de Saxe²⁰. Le contrat de mariage du 21 septembre 1754 fut signé par le Dauphin, la Dauphine, et deux grandes dames de la maison de la Dauphine, les duchesses de Brancas et de Mailly ; par Machault d'Arnouville, garde des sceaux et ancien contrôleur général des finances ; par Moreau de Séchelles, contrôleur général en exercice et son épouse ; par Phélypeaux de Saint-Florentin, secrétaire d'État de la Maison du Roi. Le contrat mentionne qu'à la recommandation du Dauphin et de la Dauphine, le roi accorde à Roques un intérêt de 120 000 livres à distribuer dans les meilleures sous-fermes, à condition, bien sûr, d'en faire les fonds²¹.

Voici donc Claude Roques assuré de la protection du milieu dévot entourant les héritiers du trône, sans compter l'appui escompté du contrôle général, fort lié encore à cette époque aux frères Pâris.

CLAUDE ROQUES : BOURSE ET AFFAIRES JUSQU'EN 1760

Du mariage de 1754 date, en effet, le véritable envol de la carrière de Claude Roques. Il se rencontre toutefois quelques témoignages de son activité professionnelle antérieurement à cette date. En 1751, son père lui avait confié la levée des fonds destinés à financer l'achat par Ménage de Mondésir

¹⁸ AN, MC, LXXIX, 102 (délivrance de legs du 15 octobre 1758).

¹⁹ AN, E 2207, n° 22 (arrêt du conseil du 23 janvier 1742) ; Y 4596/B (réception et serment) ; MC, CXIII, 366 (sommation respectueuse du 23 novembre 1751).

²⁰ Son beau-frère Phelipeaux y est placé comme valet de chambre. AN, MC, XXXV, 709 (quittance de remboursement du 19 septembre 1761).

²¹ AN, MC, LXVI, 580, n° 102 (extrait baptistaire du 24 novembre 1761 d'Anne-Catherine Phelipeaux) ; O¹ 3745B, fol. 159 (retenue de femme de chambre du 10 février 1747) ; MC, XXXV, 679 (contrat de mariage du 21 septembre 1754 : le roi garantissait même à la famille de conserver ces droits, en cas du décès du mari) ; XXXV, 709 (quittance de remboursement du 19 septembre 1761) ; V⁷ 479B (lettre de Preuilly à Roques du 29 mars 1757, sur le rôle des Brancas) ; V⁷ 480 (lettre d'Anne Phelipeaux Roques à Prévost du 4 mars 1768).

d'une ancienne seigneurie berrichonne du financier Crozat²². D'autre part, il effectuait régulièrement des opérations de change pour le compte de son ami, Jean-Nicolas Preuilly, domicilié à Givet, où il assurait les approvisionnements de l'hôpital. Pendant la guerre de Sept Ans, Preuilly fit partie d'un groupe de fournisseurs aux armées gravitant dans l'orbite de l'intendant d'Alsace (de 1752 à 1764), Jacques Pineau de Lucé, où figuraient notamment le secrétaire général de celui-ci, Bernard Maréchal Grosjean (1708-vers 1773)²³, et l'entrepreneur Joseph Bentabole († 1768), deux hommes qui seront partie prenante des affaires de Roques dans la décennie suivante. Outre les opérations habituelles de change, Preuilly et ses amis lui faisaient parvenir de temps à autre des sommes à investir, soit en prêts à des opérateurs fiables, soit en escompte de lettres de change à 6 % d'intérêt. Dans leur correspondance, ils échangent des nouvelles, se proposent des participations dans des entreprises, rêvent ensemble, avant 1756, au temps où le retour de la guerre donnera quelque tonus aux affaires, quitte à se plaindre, une fois leurs vœux exaucés, de la lenteur des paiements du roi²⁴.

Dès 1755, voire peut-être auparavant, Claude Roques s'était intéressé aux « affaires », qu'il classe lui-même en deux catégories : les « affaires du roi » et les « affaires particulières ». Nous avons vu les assurances royales dont faisait état le contrat de mariage de 1754. Après une candidature malheureuse à une sous-ferme en 1755, Roques eut, l'année suivante, l'aval du contrôleur général pour acheter du fermier Philippe-Jean Delisle une participation d'un sol, d'une valeur de 70 000 livres, dans la fameuse Caisse de Sceaux et de Poissy, chargée de percevoir les droits sur le bétail vendu à Paris et de soutenir le crédit des marchands bouchers de la capitale²⁵. Quelques mois après, dans des conditions obscures, Roques réussit à acquérir un intérêt de quelque 23 000 livres dans la ferme des octrois municipaux de plusieurs généralités²⁶. Le maniement des deniers du roi, même dans la passe difficile que traversaient les finances royales vers 1759, pouvait paraître plus sûr que les « affaires particulières ». Certes,

22 AN, MC, LXXXVII, 1007 et XLIII, 400 (obligations du 22 juin 1751).

23 AN, MC, VII, 427 (1) (extrait de baptême de Bernard Marechal Grosjean du 08 janvier 1761 ; Archives départementales du Bas-Rhin [désormais AD Bas-Rhin], 6E41 (testament Grosjean du 12 août 1773).

24 Sur tout ceci, voir les lettres de Preuilly dans AN, V⁷ 479A, *passim*.

25 AN, V⁷ 480 (reconnaissance de paiement du 13 mai 1756) ; V⁷ 479B (lettre de Preuilly à Roques du 11 janvier 1757). Sur la Caisse de Poissy, voir Reynald Abad, *Le Grand Marché. L'approvisionnement alimentaire de Paris sous l'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 2002, p. 221-277, ainsi que Sydney Watts, *Meat Matters : Butchers, Politics, and Market Culture in Eighteenth-Century Paris*, Rochester, Rochester UP, 2006.

26 Bordeaux, Lyon, Moulins, Poitiers, La Rochelle, Tours, Bourges, Orléans, Paris, Châlons, Soissons, Rouen, Caen et Alençon. AN, MC, XCV, 261 (transport d'intérêt du 18 juillet 1758) ; XXXVIII, 456 (acte de société du 11 août 1760) ; XVI, 755 (obligation du 26 février 1763). Le bilan de 1767 (voir *infra*) avance pour cette prise d'intérêt une évaluation de 24 000 livres.

Roques ne tarda pas à aliéner ces portions d'intérêt, en tout ou en partie, ou à les engager en entrant dans différentes autres affaires. Au moins constituaient-elles des valeurs relativement sûres qui pouvaient cautionner de nouvelles opérations.

Avant 1760, les « affaires particulières » sont entreprises avec un groupe de financiers à géométrie variable, évoluant dans le milieu boursier : l'agent de change Jacques-Louis Demarine (1720-1789), et son frère Christophe-Jean Demarine de Saint-Christ (†1789) ; deux autres agents de change, Jean-Baptiste Certain (1724-1776) et Antoine Duris (agent de change de 1724 à 1757), des hommes d'affaires ou hommes de paille comme Bernard Butty, Thomas Aubouy, Claude Duris, Pierre et Jean-Pierre Douvry père et fils, et d'autres encore. Parmi ces affaires, les trois principales consistaient en baux à ferme de revenus : les octrois municipaux de Montpellier et les droits de l'Hôpital général de cette ville, l'exploitation des bois de l'abbaye de La Chapelle-aux-Planches et le bail du temporel de l'archevêché de Toulouse. Les attaches familiales ont pu jouer un rôle dans sa participation aux deux fermes de revenus patrimoniaux montpelliéraines en 1753-1755, ou dans le bail du temporel de l'archevêché de Toulouse, qui fut souscrit par une dizaine d'hommes d'affaires de Béziers, Montpellier et Paris en 1755²⁷. Elles n'entrent pour rien en revanche dans la société pour l'exploitation des bois de La Chapelle-aux-Planches, près de Wassy²⁸, que Roques établit en avril 1756 avec quasiment les mêmes collaborateurs parisiens : les Douvry père et fils, Jean-François Josse, Jean-Baptiste Certain et les deux Demarine²⁹. On peut y ajouter une quatrième société, l'affaire des hôpitaux militaires des armées d'Allemagne et du Bas-Rhin, où Claude se trouva impliqué car ses amis Butty et Demarine lui avaient vendu, avant de faire faillite, une série de billets au porteur, d'une valeur de 50 000 livres émis par l'un des principaux associés, Thomas Aubouy, billets transformés ensuite en un billet de caisse de la société³⁰ ; mais ce n'était pas là une véritable participation, alors que, dans deux des trois autres sociétés, il exerça des responsabilités. Il fut caissier de la compagnie des octrois de Montpellier ; il le fut également dans la compagnie des bois, où il

660

27 Moreau de Vormes, *Mémoire pour les maire, consuls et viguiers de la ville de Montpellier, demandeurs en règlement de juge*, [Paris], D'Houry, 1766 (BnF, Imp., 4-FM-22455) ; *Mémoire pour les administrateurs de l'hôpital-général de Montpellier, et ceux de l'Hôtel-Dieu de Saint-Eloy de la même ville, défendeurs contre les sieurs Claude Roques et consorts, demandeurs en règlement de juges pour renvoi du différend au parlement de Toulouse*, [Paris], D'Houry, 1766 (BnF, Imp., 4-FM-22456). Dans ces deux factums, Claude Roques est désigné comme le principal animateur de la société, bien qu'il ne figure parmi les souscripteurs à cette entreprise qu'en 1760 ; mais il est possible que, dès les débuts, il se soit abrité derrière Butty ou un autre homme de paille.

28 Dans l'actuel département de la Haute-Marne.

29 AN, MC, LXXII, 332 (bail du 17 décembre 1753).

30 AN, V⁷ 474A (supplique du sr Thomas Aubouy du 16 juillet 1761).

apparaît aussi comme leur principal négociateur avec l'abbé et le prieur ; dans les deux cas, bien sûr, les opérations sur le terrain étaient conduites par des agents locaux³¹. Dans l'affaire du temporel de l'archevêché de Toulouse, en revanche³², Roques et les deux autres agents de change, Demarine et Certain, semblent ne s'être impliqués que sur le tard, par la voie d'une tractation avec Douvry et Josse, et la caisse fut tenue non par Roques, mais par Demarine de Saint-Christ, frère de l'agent de change, puis Certain³³.

Toutes ces affaires particulières antérieures à 1760 s'achevèrent en déconfiture.

La collecte des droits de l'hôpital général et des octrois de la ville de Montpellier fut contestée par les bouchers avec l'aval du corps de ville, et l'affaire s'éternisa en longs et coûteux litiges devant la sénéchaussée locale, puis le Conseil du roi, la cour des aides de Montpellier et le parlement de Toulouse. En conséquence, dès 1759, les deux fermes avaient pris fin³⁴. Interrompue dès 1758 par la mort du prélat, Mgr de Crussol d'Uzès, la ferme des revenus de l'archevêque de Toulouse n'eut pas davantage de succès. Pendant les trois ans où elle courut, les associés avaient dépensé 487 259 livres pour un gain de 361 268 livres. Butty et Demarine de Saint-Christ ayant fait faillite, les six associés restants se partagèrent les pertes, la portion de Roques revenant à quelques 9 000 livres³⁵. Quant à l'exploitation des bois de La Chapelle-aux-Planches, l'entreprise effectua de nombreuses ventes intéressantes : bois de charpente, charbons, et surtout du bois pour la construction de bateaux plats au Havre dans la vue de l'invasion projetée de l'Angleterre en 1759. Mais la mise sur le marché du produit fut retardée au début pour des raisons obscures – Roques incrimina l'ineptie de son homme d'affaires et parent, le marchand de bois Levêque – et, en attendant des rentrées, les associés durent souscrire et négocier en bourse plusieurs dizaines de milliers de livres en « billets de société » pour faire face aux dépenses courantes de cette compagnie. Malgré l'intervention d'un abbé de cour qui se porta garant des vertus du ménage Roques, l'abbé, le prieur et les religieux engagèrent des poursuites judiciaires pour non-paiement de deux billets d'un total de 24 000 livres à eux consentis par Douvry fils – de son propre

31 AN, MC, XV, 750 (procuration pour la ferme des revenus de Montpellier, du 14 février 1758) ; AN V⁷ 477, 479B, 480 (correspondance concernant le bois de La Chapelle-aux-Planches avec Sergent, Levêque et Roques de la Bastide, *passim*).

32 AN, MC, VII 427 (1) (extrait de baptême de Bernard Maréchal Grosjean du 8 janvier 1761 ; AD Bas-Rhin, 6E41 (testament Grosjean du 12 août 1773)).

33 AN, MC, XV, 765 : compte et obligation, 19-05-1760.

34 Moreau de Vormes, *Mémoire pour les maire, consuls et viguiers...*, *op. cit.*, et *Mémoire pour les administrateurs de l'hôpital-général...*, *op. cit.*

35 Selon le compte dressé en 1760 par J.-B. Certain sur le journal de l'ex-caissier Demarine de Saint-Christ. AN, MC, XV, 765 (extrait de comptes rendus du 19 mai 1760).

chef, à en croire Roques – en 1756. Certes, le bon droit des abbé et religieux n'était pas inattaquable : les religieux semblent avoir accepté ces billets afin d'outrepasser les limites de la coupe autorisée par le conseil du roi ; en 1755, les experts nommés par les officiers des Eaux et Forêts avaient, sans doute par complaisance, sous-estimé grossièrement la valeur de la coupe projetée. Reste que, dans son bilan, Roques inscrivit, probablement à la suite d'un compromis hors cour, une perte totale de 58 000 livres au titre de cette opération³⁶.

S'il faut en croire les chiffres de ce bilan de 1767, Roques avait perdu dans ces affaires particulières un total de 261 000 livres. La plupart restaient toujours, il est vrai, en litige au moment de sa faillite, et il avait conservé jusqu'à la fin l'espoir de récupérer une partie de ses pertes. Ces espoirs n'étaient pas totalement infondés : en 1761, par exemple, il eut enfin gain de cause et reçut la valeur du billet d'Aubouy qu'il avait acheté de Butty et Demarine en 1757³⁷. En attendant, cependant, il fallait faire face en souscrivant des billets portant obligation. En mars 1759, il emprunta 28 000 livres de son beau-frère Denormandie³⁸, le 11 juillet suivant, il vendit pour 35 000 livres, à Blessebois de la Garenne, la moitié de son sol d'intérêt dans la ferme des marchés de Sceaux et de Poissy et lui emprunta 23 000 livres, offrant en garantie la moitié d'intérêt qu'il se réservait³⁹. Ce qu'il tut vraisemblablement, c'est que, le 1^{er} juillet, il avait déjà hypothéqué la totalité de ce sol d'intérêt dans une obligation consentie à Anne de Meaux de Montigny Le Febvre, riche rentière de son voisinage. Il ne restait à celle-ci, quand elle en prit

36 Sur la fin de l'entreprise des bois, voir AN, V⁷ 479A (reconnaissance par Selle de la Garejade, trésorier de la Marine, du 21 juillet 1760) ; V⁷ 480 (lettres, contenant une proposition de compromis, d'un abbé de Versailles à l'abbé Gouault, du 27 décembre 1760) ; V⁷ 477 (lettres de Sergent à Roques des 11 et 15 juin 1762) ; V⁷ 479B (lettre de Sergent à Roques du 25 août 1762 : « M. l'abbé Gouault [...] avait mandé [à l'avocat de Roques] qu'il s'était accommodé avec vous ») ; V⁷ 477 (inventaires de productions des 30 décembre 1761 et 5 mars 1762). La perte dans le bilan de faillite est plus forte que celle de 38 668 livres constatée dans le compte de l'entreprise (V⁷ 477, compte que rend M. Claude Roques le 3 décembre 1766), et la différence s'explique sans doute par l'absence de ces deux billets (d'un total de 24 000 livres). L'arrêt du conseil du 5 août 1755 autorisant la vente se trouve dans AN, E 1306A.

37 Malgré les tentatives du comte de Marigny de prolonger le procès, Roques en reçut un remboursement par provision. AN V⁷ 474A (inventaire de production sur appointements du 25 mai 1761, et procès-verbal de cautions du 20 juin 1761). Sur la suite de l'affaire : V⁷ 474A (supplique de Roques contre le comte de Marigny du 14 février 1762, et *passim*) ; MC, XXXIII, 526 (mainlevée et consentement des 19 et 25 avril, et 7 juin 1758, avec l'arrêt du parlement du 15 janvier 1766).

38 AN, V⁷ 480 (billet à volonté du 12 mars 1759, et un autre semblable, d'un montant de 13 000 livres, accepté par Denormandie, du 31 décembre 1761).

39 AN, MC, CXVI, 312 (transport et obligation du 11 juillet 1759) ; V⁷ 480 (certificat par Souries du 11 juillet 1759).

conscience, qu'à faire valoir son antériorité⁴⁰. C'est avec de tels procédés que Roques combla provisoirement son déficit, opération onéreuse qui, sur la base d'un intérêt minimum de 6 %, devait lui coûter 15 660 livres par an⁴¹. D'ailleurs, beaucoup de ces obligations, celle de Mme de Montigny par exemple, n'étaient que pour un terme de dix ans, ce qui allait poser la question de leur renouvellement en 1768.

À ce stade néanmoins, le crédit de Roques n'avait pas trop souffert de l'insuccès de ses entreprises particulières, ni du désordre des finances royales au lendemain des grandes défaites militaires de 1759. Cette apparente solidité impressionna un négociant et ami des Roques, le Lyonnais Antoine Rey, qui, en 1760, cherchait un banquier et homme d'affaires capable de soutenir à Paris les vastes projets que son partenaire, Barthélemy Magneval, et lui-même nourrissaient pour leur maison dans le commerce avec l'Espagne et le Nouveau Monde :

Le temps où nous sommes est le plus critique qu'il puisse y avoir pour les gens d'affaires, et aujourd'hui, sans compter les revenus des capitaux qu'il [Roques] peut avoir, je lui connais 20 m[ille] livres par an de profits par son état, et les intérêts qu'il a dans la caisse de Poissy et les octrois municipaux. Si la paix se fait ces objets iront au moins à 30 m[ille] livres. L'année prochaine il y a toute apparence que les sous-fermes auront lieu et qu'il y aura intérêt. Il a la confiance publique, et la mérite par les sentiments que je lui connais ; et quand [même] il n'aurait pas une situation aussi gracieuse que celle où il est [par son mariage], je suis bien certain qu'il serait incapable d'employer nos fonds qu'à remplir notre objet. En sorte que, quand il me serait libre de choisir un banquier, je n'en connais point qui me paraisse plus sûr⁴².

ROQUES DANS LA FINANCE DU TEMPS DE CHOISEUL : 1760-1767

C'est alors qu'autour de 1760, les affaires de Roques prirent un nouveau tournant. Malgré ses nombreuses protections en haut lieu, il manquait de base patrimoniale solide. Cette situation se modifia quelque peu à cette époque. Après avoir recueilli le tiers de la modeste succession de son père Valentin en 1758, sa sœur Anne bénéficia l'année suivante d'une donation entre vifs par

40 AN, V⁷ 480 (reconnaissance de dette du 1^{er} juillet 1759, et lettre de Mme de Montigny Lefebvre au notaire Prévost du 20 août 1767 : « ...me dire si je suis la plus ancienne hypothécaire. Mr Roques me l'a toujours assurée, cela ferait une grande différence pour moi s'il m'avait trompée... »).

41 Calculs figurant dans son bilan : AN, MC, XX, 658 (le 4 avril 1767).

42 Lettre d'Antoine Rey (Paris) à Rey Magneval & Dumas (Lyon), du 20 juin 1760 (voir aussi, du même au même, une lettre du 3 juin 1760). AD Rhône, 8B 1173 (16).

son oncle Germain Roques, de ses terres et seigneuries de Sallèles, Limousis et Trassanel, situées à une vingtaine de kilomètres au nord-nord-est de Carcassonne, d'une valeur d'au moins 40 000 livres. Après la mort de Germain en 1760, qui était alors séparé de son épouse Anne Asselin, les époux Roques obtinrent de la veuve, en échange d'une rente viagère, l'abandon de ses droits sur les biens de son défunt mari. Tombée gravement malade à son tour, Anne Roques institua son frère Claude, son légataire universel. Cette manne foncière fut la bienvenue ; Roques eut tôt fait de l'utiliser comme garantie d'un emprunt, quelques mois même avant la mort de sa sœur⁴³. Enfin, à la veille de sa faillite, il fit l'acquisition, sous le nom de son fidèle Claude Duris, d'une maison de rapport à Paris, située rue Saint-Martin⁴⁴.

664

En même temps, la situation politique et économique parut le favoriser. La fin de la guerre de Sept Ans, comme la fin de toutes les guerres de l'Ancien Régime, entraîna une nécessaire reconfiguration de la dette royale, et donc d'intéressantes opportunités dans le commerce des effets du roi. La prépondérance de Choiseul – dès septembre 1758 – et le remplacement de Silhouette par Bertin au contrôle général – en novembre 1759 – semblaient promettre, par une suite de mesures libérales, un rebond de l'économie⁴⁵. Nommé lieutenant général de police de Paris au même moment, Sartine prit une série d'initiatives visant à l'amélioration et la sécurisation de l'espace parisien⁴⁶.

Claude Roques sut en tirer profit. Auparavant, il est vrai, il évoluait surtout dans le milieu dévot : on trouve, dans ses papiers, mention de protecteurs comme le duc de Brancas et le fermier général Faventines, ami de Silhouette, appelé

43 AN, MC, XXXVI, 500 (testament de Valentin Roques du 7 septembre 1758) ; LXXIX, 102 (délivrance de legs du 15 octobre 1758) ; LXXIX, 102 (inventaire après décès du 7 octobre 1758) ; IV, 624 (donation du 8 août 1759) ; XX, 650 (testament d'Anne Roques du 11 juillet 1763) ; XVI, 755 (emprunt par obligation du 26 février 1763) ; V⁷ 474A (supplique d'Anne Roques, Claude Roques et Anne Catherine Phelipeaux, etc., du 21 novembre 1761). Sur la maladie d'Anne Roques et les relations entre frère et sœur, voir AD Rhône, 8B, 1173 (2) (lettres de Pierre-Achille Roques à Rey Magneval des 12 mai 1763, 7 et 11 juillet 1763, et de Coulon à Rey Magneval des 11 et 13 juillet 1763).

44 AN, V⁷ 474B (publication de vente et supplique de la direction Roques des 19 juillet 1767 et 20 septembre 1767).

45 Sur la conjoncture de l'après-guerre, voir Herbert Lüthy, *La Banque protestante en France : de la révocation de l'édit de Nantes à la Révolution*, Paris, SEVPEN, t. II, 1961, p. 37-38.

46 Sur l'ensemble de l'action de Sartine : Alan Williams, *The Police of Paris, 1718-1789*, Baton Rouge, Louisiana UP, 1979, notamment p. 151, 224, 226 ; Jacques Michel, *Du Paris de Louis XV à la Marine de Louis XVI. L'œuvre de Monsieur de Sartine*, Paris, Éditions de l'Érudit, 1983-1984, 2 vol. À noter aussi la *municipalisation*, en 1760, de la *Petite poste* parisienne fondée par Piarron de Chamousset en 1758 : abbé [Jean-Baptiste] Cotton Des Houssayes, « Éloge de M. de Chamousset », dans *Œuvres complètes de M. de Chamousset, contenant ses projets d'humanité, de bienfaisance et de patriotisme*, Paris, Ph.-D. Pierres, 1783, t. I, p. 117.

au Contrôle général en mars 1759⁴⁷. Mais, malgré ses liens avec l'entourage du Dauphin, il s'était vraisemblablement ménagé quelque intelligence parmi les sympathisants du libéralisme que favorisait Choiseul⁴⁸.

C'est également vers 1760 que Roques commença à fréquenter l'avocat parisien Honoré Berard qui l'introduisit près de son ami, l'ancien fermier général Claude Dupin.

Ces nouvelles relations, comme les fonds récupérés à la suite de l'affaire des hôpitaux militaires et à la faveur de l'apport patrimonial, lui ont valu quelques nouvelles participations aux affaires du roi. Roques continuait d'espérer une place de sous-fermier⁴⁹. Il fut déçu sur ce point, mais, signe d'une faveur persistante, Bertin lui accorda en 1762 huit deniers d'intérêts dans le traité des étapes : un excellent investissement, malgré la lenteur des retours, selon son ami Bentabole qui l'en félicita. En fait, sur ses huit deniers d'intérêt qui lui avaient coûté 19 000 livres en avances en 1762, Roques devait en recueillir 3 000 – soit environ 15 % – ... en 1767 ; de guerre lasse, il avait en 1766 transporté provisoirement la moitié de son intérêt au financier Blessebois de la Garenne⁵⁰. Il paraît avoir eu part, pour 72 000 livres, au bail en 1759 de l'impôt dit des *quatre membres de Flandres*, qu'il céda par la suite à ses beau-frère et neveu Louis-Alexandre et Jean-François Martin et à un financier parisien, François-Martin Delanoue⁵¹. En 1766, le contrôleur général L'Averdy le persuada de prendre une part de 40 000 livres dans la société constituée pour prendre à bail des nouveaux octrois municipaux décidés par lettres patentes du 29 juin 1760. Comme il avait déjà dû trouver quelque 30 000 livres pour l'achat d'un immeuble de rapport qu'il espérait revendre 40 à 42 000 livres, Roques fut pris de court et dut faire tirer ses amis lyonnais Rey Magneval, pour 20 000 livres, sur un de leurs parents, banquier parisien : « J'aimerais mieux cela que d'emprunter par

47 AN, V⁷ 479B (lettres de Sergent à Roques des 29 décembre 1761, 25 août 1762, 7 janvier 1763). Sur Faventines, voir Guy Chaussinand-Nogaret, *Les Financiers de Languedoc au XVIII^e siècle*, Paris, SEVPEN, 1970, p. 128, 162, 217-220.

48 Voir *infra* sur son implication dans la ferme des biens des ci-devant Jésuites. Bientôt il bénéficia de la franchise postale de Mgr de Jarente, détenteur de la feuille des bénéfices et des économats, créature de Choiseul : AD Rhône, 8B 1173 (2) (lettres de Roques à Rey Magneval des 6 et 23 novembre 1764).

49 AN, V⁷ 477 (lettre de [La Rue] de Francy (Rouen) à Roques du 14 décembre 1759).

50 Cette compagnie des étapes devait assurer le logement et ravitaillement des troupes pendant leur retour d'Allemagne en France. Sur cet investissement, voir AN, V⁷ 480 (quittance de la caisse des étapes du 15 janvier 1762 ; transport du 7 mai 1766 et offre d'achat par Blessebois du 14 février 1768) ; V⁷ 479A (lettre de Bentabole à Roques du 11 février 1762, et de Carré de Baudouin à Prévost du 28 juillet 1767).

51 AN, MC, XX, 658 (dépôt de bilan du 4 avril 1767). Les principaux associés au bail des droits en 1759 étaient le fermier général Forceville, le secrétaire du roi Darlus du Tailly et le directeur et receveur général Gamonet : AN H¹ 713 (Mémoire sur l'aliénation des droits des 4 membres... de la Flandre maritime [1765], et *passim*)

actes qui occasionnent toujours beaucoup d'effroi ». Il négocia ces lettres pour son compte à trois mois et demi, en les renouvelant périodiquement. Il se défit ensuite de la moitié, puis de la totalité de ses droits dans les nouveaux octrois au profit du financier Charles-Etienne Billecocq⁵². Pendant cette dernière période d'activité, Roques avait investi un total de 131 000 livres dans les « affaires du roi », montant vite aliéné cependant et en tout cas éclipsé par sa participation à des « affaires particulières ».

Celles-ci furent multiples et souvent prometteuses. En 1760, son correspondant Antoine Rey avait fait part à son associé de la participation imminente de Roques dans une entreprise qui promettait « de grands avantages sans risques » et devait se former « dans moins d'un mois » avec le soutien du contrôleur général⁵³. Il s'agissait d'une nouvelle société pour la recette des rentes, connue sous la raison sociale *Basset et Compagnie*, puis *Teste et Hocquet fils*⁵⁴. Au milieu de la crise financière de septembre 1759, l'éphémère contrôleur général Silhouette avait, dans les pas de ses prédécesseurs, et sans plus de succès, eu recours à la création de cent offices de receveurs des rentes sur l'Hôtel de Ville de Paris, pour faciliter, prétendait-il, le paiement des arrérages de rentes aux particuliers, surtout en province. Incapables en effet de s'adresser directement aux payeurs des rentes, les rentiers de province devaient jusque-là donner procuration à des intermédiaires qualifiés dans le jargon financier du sobriquet de *grippe-sous*⁵⁵. Constatant l'échec du projet, son successeur Bertin l'annula en février 1760. Le mois suivant naissait la société Basset, formée par un ancien payeur des rentes, Jean-Bernard Basset, et cinq investisseurs parisiens. Ce projet

52 AD Rhône, 8B 1173 (3) (lettre de Roques à Magneval du 21 novembre 1765) ; voir aussi AN, MC, XLVII, 202 (contrat de mariage du 22 janvier 1766) ; XX, 658 (dépôt de bilan du 4 avril 1767) ; XC, 433 (quittance avec transport et subrogation du 25 août 1767) ; V⁷ 480 (cession du 6 mai 1766 et reconnaissances des 23 décembre 1766 et 25 août 1771).

53 AD Rhône, 8B 1173 (16) (lettre d'Antoine Rey à Rey Magneval & Dumas du 3 juin 1760) ; AN, V⁷ 479B (lettre de Roques à Preuilly du 13 juillet 1760).

54 Traitement utile mais incomplet de ce sujet, en préliminaire à son étude du Bureau de correspondance générale, par Michel Bruguière, « Une source méconnue d'histoire économique et sociale : le Bureau de correspondance générale au XVIII^e siècle », dans *Pour une renaissance de l'histoire financière, XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, CHEFF, 1991, p. 197-214. Le changement de raison sociale s'effectua en janvier 1765, après le départ de Basset.

55 *Édit* [de septembre 1759] ... portant création de 100 receveurs des rentes créées par l'Hôtel de Ville de Paris et autres effets publics, Paris, Impr. royale, 1759. Le projet initial avait été présenté par Jean-Claude Sireuil, ancien valet de chambre du roi, qu'on admit plus tard dans la compagnie Basset : AN, Y 13593 (mémoire de Mme de Sireuil du 3 juin 1769). Sur les *grippe-sous*, voir Laurence Croq, « Famille et entreprise. Les cabinets de recettes de rentes des "bourgeois de Paris" au XVIII^e siècle », dans *Liens sociaux et actes notariés dans le monde urbain en France et en Europe*, dir. François-Joseph Ruggiu, Scarlett Beauvalet et Vincent Gourdon, Paris, PUPS, 2004, p. 205-231.

fut inspiré par Bertin, et le lieutenant général de police de Paris, Sartine⁵⁶. Derrière Basset nous trouvons trois solides piliers du clan Choiseul : Jacques-François Lioncy, Simon-Jacques-Sebastien Prépaud et son fils Jacques-Joseph Prépaud de Grima. Jacques-François Lioncy fut syndic des créanciers de Lioncy et Gouffre, négociants marseillais et principaux créanciers des Jésuites dans l'affaire du père Lavalette, qui devait conduire à la suppression de l'ordre en France. Les Prépaud, forts de la protection de Choiseul, comptaient mettre la main sur les propriétés de l'ordre dans le Nouveau Monde. En août 1760, Roques et une douzaine d'autres financiers ne tardèrent pas à rejoindre la compagnie Basset. Les nouveaux membres furent en majorité les obligés du groupe fondateur, ou le devinrent rapidement. C'est ainsi que Roques, en mai 1761, proposa J.-F. Lioncy comme caution pour 20 000 livres dans son procès contre Butty et Aubouy⁵⁷. En coulisse le fermier général Dupin et son fils Dupin de Chenonceaux s'intéressèrent aussi à la nouvelle société en lui confiant la gestion de leurs rentes⁵⁸.

La société Basset reposait sur une idée simple et, en apparence, pertinente : moyennant une commission modique, allant de 2,5 % – le tarif exigé des petits porteurs par les *grippe-sous* – à 1 % pour les rentes au-dessus de 1 000 livres, on promettait aux rentiers et pensionnaires du roi, en province et même à l'étranger, non seulement de leur faire toucher leur dû, mais ce le jour même

56 *Édit* [de février 1760]... portant suppression des cent offices de receveurs des rentes sur l'Hôtel de Ville et autres effets publics, créés par édit... de septembre dernier, Paris, Impr. royale, 1760 ; AN, V^o 479B (lettre de Preully à Roques du 13 juillet 1760).

57 *Ordre général et définitif de tous les créanciers des ci-devant soi-disant Jésuites, tant en France que dans les colonies. Clos et arrêté en Assemblée générale desdits Créanciers, tenue à Paris le jeudi 13 août 1772. Homologué par arrêt du Parlement de Paris du 5 septembre 1772*, Paris, P.G. Simon, 1772 ; Camille de Rochemonteix, s.j., *Le Père Antoine Lavalette à la Martinique, d'après beaucoup de documents inédits*, Paris, Picard et fils, 1907 ; G. Rambert, *Histoire du commerce de Marseille*, t. VI, Paris, Plon, 1959, p. 323-326 ; D.G. Thompson, « The Fate of the French Jesuits' Creditors under the Ancien Régime », *English Historical Review*, XCI, 1976, p. 255-277, et « The Lavalette Affair and the Jesuit Superiors », *French History*, X, 1996, p. 206-239. Jacques-François Lioncy, cousin du Lioncy impliqué dans la compagnie Lioncy frères et Gouffre, dirigea l'Union des créanciers des jésuites, autorisée par le parlement de Paris le 23 avril 1762. En juillet, il obtint du Parlement la rente d'un capital de 180 000 livres, mais il lui fallait faire face à ses propres créanciers en tant qu'associé dans *Lioncy frères et Gouffre*. Dans ces conditions, le maintien de son activité dans les affaires devait sans doute beaucoup au soutien de gens en place. L'importance des liens des Prépaud avec les Choiseul a d'ailleurs été souligné par Thierry Claeys, *Les Financiers au XVIII^e siècle : les institutions et les hommes*, thèse de doctorat d'Histoire, université Paris-Sorbonne, 2004, p. 444, n. 68. Sur la caution fournie par Jacques-François Lioncy à Roques, voir AN, V^o 474A (inventaires de production sur appointements des 25 mai et 20 juin 1761).

58 Sur le soutien des Dupin aux débuts de la société, voir AN, MC, XXXVIII, 459 (consentements par Claude et Jacques Armand Dupin de Chenonceaux des 7 et 8 janvier 1761). Dans le cadre de la société Basset, les Dupin désignent, pour recevoir leurs rentes en priorité, les sociétaires Michel Duvivier et André Didier-Mamnes Bingeon, sans doute leurs créatures.

de l'échéance, leur évitant ainsi les fâcheux retards dont les payeurs des rentes étaient coutumiers. L'acte de société fut imprimé avec un prospectus portant permission de Sartine, et diffusé en province et à Genève⁵⁹. Un réseau de correspondants dans les principales villes devait assurer le paiement effectif des intéressés. La société prévoyait un capital de plus de 500 000 livres. Pour sa part, Roques souscrivit environ 107 000 livres en effets, dont son intérêt de 70 000 £ dans la ferme des marchés de Sceaux et de Poissy, qu'il engageait ainsi pour la troisième fois ; il apporta d'autre part quelque 40 000 livres en argent au fonds de roulement de la société, somme sans doute empruntée mais qui représentait le quart des apports des actionnaires ; seul Prépaud avait avancé davantage, à savoir 62 400 livres, mais c'était en papier douteux. Une telle prépondérance assurait à Roques un rôle de premier plan : il se chargea bientôt de la correspondance avec les provinces ; son propre commis, Jean-Baptiste Coulon, gérât une grosse partie de la comptabilité ; son avocat, Demortous, plaïda pour la société⁶⁰. Cette activité lui fut sans doute d'un grand secours dans ses propres affaires, car elle lui donna accès à une masse de liquidités, fournies par les payeurs des rentes, qu'il pouvait utiliser pour acheter, moyennant commission, le papier commercial nécessaire au paiement des rentiers et pensionnés de province et de l'étranger. Côté gouvernemental, la garantie d'un paiement régulier de ces arrérages devait conforter la confiance des officiers militaires et notables provinciaux à un moment critique pour les finances royales⁶¹.

Dans la suite, l'activité de la compagnie Basset fut émaillée de nombreux conflits entre associés. L'un des premiers aboutit, en février 1762, à la sortie bruyante de Lioncy et des Prépaud, à la suite de quelques indécidables et de leur tentative trop brutale de mainmise sur la société. Remboursé, le trio faillit couler la compagnie Basset par une campagne de dénigrement en province destinée à favoriser un nouvel organisme qu'ils ne tardèrent à fonder, avec l'appui du secrétaire d'État aux affaires étrangères, Choiseul-Praslin⁶². Pourtant, cette société rivale n'eut pas le succès escompté. Quelques mois après l'offensive des Prépaud et Lioncy, la société Basset, mise à l'épreuve par les retards du gouvernement à verser les arrérages des rentes et pensions, reçut un appui de

⁵⁹ Archives de l'État de Genève, notaire J.-L. Delorme, XXVII, 129 et suiv.

⁶⁰ AN, Y 13593 (M^e Demortous, avocat, *Mémoire pour le sieur Jean-Bernard Basset & Compagnie...*, Paris, [1762]).

⁶¹ AN, Y 13593 (mémoire de Mme de Sireuil du 3 juin 1769).

⁶² AN, Y 13586 (*Mémoire à consulter, et consultation, Pour René Fery, Joseph Carpent & Consors, au nombre de soixante Demandeurs. Contre le Bureau royal de correspondance générale établi à Paris, place des Victoires, défendeur*, Paris, Quillau, 1767 ; *Mémoire pour les régisseurs titulaires et Actionnaires et intéressés dans l'établissement du Bureau général d'indication. Contre divers particuliers qui sollicitent un privilège général et exclusif*, [1766]) ; Y 13.593 (*Mémoire pour le sieur Jean-Bernard Basset...*, *op. cit.*)

taille : celui de l'ancien fermier général Claude Dupin, qui, par l'entremise de son ami l'avocat Honoré Berard, lui prêta 100 000 livres en espèces le 2 octobre 1762⁶³. Berard ne tarda pas à entrer lui-même dans la compagnie, et bientôt, fort de l'appui de Dupin, travailla à s'en assurer le contrôle. D'où sans doute, à la fin de 1764, une brouille entre Roques et Berard, qui impliqua Claude Hocquet, le seul autre dirigeant de poids. Basset, quant à lui, tira son épingle du jeu, en sortant de la compagnie et en formant une autre société du même genre, qui ne réussit pas mieux⁶⁴.

La compagnie Basset poursuivit cependant son activité, recueillant, semblait-il, à son apogée plus de 900 000 livres d'arrérages⁶⁵. Elle avait même projeté de faire des traités pour le recouvrement des frais de fournitures faites par les princes allemands aux armées françaises pendant la guerre de Sept Ans⁶⁶. Mais un bilan de la société du 31 août 1766 faisait apparaître une situation sinon désespérée dans l'immédiat, du moins minée par un manque criant de liquidités. Cette même année, elle avait avancé 139 740 livres à des rentiers – somme dont le roi était débiteur –, l'encaisse était d'environ 73 727 livres, et les profits montaient à 32 809 livres, soit un actif total de 246 276 livres. En regard, elle devait 91 620 livres à différents rentiers, 46 696 livres à ses deux caissiers, plus 30 757 livres en lettres et billets, soit un total de 168 473 livres. Le solde des opérations courantes était donc positif de 77 203 livres, mais, vu la situation des finances royales au deuxième semestre de 1766, l'argent qui lui était dû par le roi allait sans doute se faire attendre. Pour survivre, il eût fallu emprunter davantage encore en billets à court terme, aux taux exorbitants pratiqués dans les détestables conditions de l'automne 1766. D'ailleurs les intéressés les plus solides, fragilisés par la transformation récente de leur statut de commanditaires en celui de sociétaires solidaires, craignant sans doute des litiges interminables avec le procédurier Berard, qui, dans l'été de 1765, réussit à évincer Roques du contrôle des opérations, se laissèrent rembourser leurs parts, aux frais, naturellement, de la société elle-même... Pendant ce temps, Sartine et ses supérieurs s'apprétaient à lâcher le groupe en faveur d'un autre consortium : un arrêt du conseil du 7 décembre 1766 vint interdire toute activité à la société, comme à toute autre du même genre, sous le prétexte hypocrite qu'elle n'avait pas été approuvée par le

63 AN, MC, XXXVIII, 456 (approbation donnée le 1^{er} octobre 1762 dans les délibérations inscrites à la suite de l'acte de société du 11 août 1760).

64 AP, D3 B6, 66 (acte de société du 20 juin 1765). Cette société n'eut qu'une existence éphémère : AP, D3 B6, 68 (dissolution de société du 25 septembre 1767).

65 AN, Y 13593 (mémoire de Mme de Sireuil du 3 juin 1769).

66 AN, MC, XXXVIII, 462 (procurations à Jacques Joseph Prépaud et André-Jacques-Philippe Le Brun du 16 juin 1761).

pouvoir, alors que l'aval de Sartine avait été invoqué dans sa propagande imprimée. La dissolution, décidée à compter du 1^{er} janvier 1767, coïncida presque exactement avec la cessation de paiement de Roques.

Les vicissitudes de la compagnie des rentes sont celles qui nous sont les mieux connues, mais, parallèlement, Roques avait pris des intérêts dans plusieurs autres affaires de moindre importance. En janvier 1763, un an après la fondation de la compagnie Basset, Roques et Berard avaient formé entre eux une petite société pour la négociation des effets de commerce, et surtout d'effets royaux. C'est encore Dupin qui leur avança pour six ans par obligation la coquette somme de 180 000 livres comme fonds de roulement, sous la caution de son ami Berard. Roques fut ici l'élément moteur. Nous savons peu de chose sur l'activité de cette société, qui misait entre autres sur les coupons des annuités royales de 1757, redevenus objets de spéculation lorsque le gouvernement s'efforça de les racheter en 1763. La zizanie eut tôt fait de séparer Roques et Berard, et leur société fut dissoute par jugement du consulat de Paris en juillet 1765. Ayant obtenu à la fin de 1765 des lettres de rescision contre l'obligation de 1763, Claude et son épouse en demandèrent l'entérinement, ce qui entraîna un procès au Parlement⁶⁷.

670

C'est sans doute par le canal de Basset que Roques fit la connaissance de Nicolas Eustache Le Sot de la Panneterie, maître blanchisseur à Senicourt, près de Chauny⁶⁸ ; c'est en effet chez l'ancien payeur des rentes que Roques lui prêta par obligation, le 31 janvier 1762, une somme de 12 000 livres pour l'aider dans ses affaires. Un peu plus de deux ans plus tard, le 30 mai 1764, Roques se mit en société avec Jean-Hubert Mery de Rouville, avocat au Parlement demeurant à Beaugency⁶⁹, et son épouse, pour agrandir et exploiter la briqueterie et blanchisserie de toiles de Senicourt : l'établissement existant constituait la moitié des avoirs ; les apports de Roques et des Mery de Rouville l'autre moitié, le capital total étant estimé 40 000 livres. Les profits et pertes seraient divisés proportionnellement, après déduction de frais de gestion par les La Panneterie, mais ceux-ci étaient tenus à de lourdes dépenses pour agrandir l'établissement et devaient bien sûr rembourser à Roques le capital de l'obligation de 1762. Trois ans après la fondation de

67 BnF, Mss, Joly de Fleury, 1614, fol. 214-239 (*Mémoire pour Berard, avocat en Parlement*, s.l.n.d.) ; AP, D2 B6, 1027 (plumitif d'audience, jugement du 10 juillet 1765) ; AN, MC, XVI, 755 (emprunt par obligation du 26 février 1763) ; V⁷ 480 (opposition et jugement en appel des 30 mars et 17 octobre 1765). Berard prétendit que Roques avait outrepassé le but de la société en ne spéculant pas uniquement sur les effets royaux. Sur les annuités royales, voir les arrêts du Conseil des 21 juin 1757 et 19 juin 1763 : BnF, respectivement F-23663 (165) et F-232664 (110).

68 Dans l'actuel département de l'Aisne.

69 Dans l'actuel département du Loiret.

cette entreprise, La Panneterie était en faillite, et Roques prit rang parmi ses créanciers, sans espoir raisonnable de remboursement⁷⁰.

En octobre de cette même année 1763 où il s'associa avec Berard, Roques entreprit une autre affaire à forte connotation politique : la ferme générale, pendant neuf ans, à la suite de la suppression de l'ordre en France, des biens des « ci-devant soi-disant Jésuites ». Ici l'initiateur, Roques, s'associa avec son factotum et prête-nom Claude Duris, ainsi qu'avec Jacques-Bernard Le Roy, ancien lieutenant général de l'amirauté de Marennes, Charles-Claude Gobert de Choisy, gendre de celui-ci, et un certain De Villiers, sans doute Jacques de Villiers, l'un des associés de la compagnie Basset⁷¹. L'économiste des biens du clergé, Marchal de Sainscy, responsable des propriétés des Jésuites, consentit à chacun des sociétaires un certain nombre de baux ; ceux-ci les affermaient par la suite à de grands fermiers ou propriétaires locaux⁷² et, en attendant les rentrées, trouvaient le moyen de payer le loyer principal au moyen de *billets de compagnie* que Roques mit sur le marché, sans doute à un prix désavantageux. En 1766, par exemple, Roques vendit pour 20 000 livres de ces billets à une échéance de trois mois, à Pierre-Rémy Du Chestret, receveur de tailles de la généralité de Paris, qui les paya sans doute avec l'argent du roi tiré de ses caisses. Ensuite, Roques utilisa le produit de la vente pour acquérir des effets solides, que Marchal employa à acquitter les pensions des ex-Jésuites en province⁷³. Cette société a été sévèrement jugée. Lorsqu'elle prit fin en 1772, la perte s'élevait à 150 000 livres et elle n'avait rendu qu'une partie de ses comptes⁷⁴. Les grandes difficultés paraissent cependant avoir été postérieures à la faillite de Roques, car, lors de son départ, la société disposait d'un surplus d'environ 12 000 £⁷⁵.

70 AN, MC, XIII, 332 (obligation du 31 janvier 1762) ; XX, 651 (acte de société du 30 mai 1764) ; V⁷ 480 (copie des titres et pièces déposés au bailliage de Chauny du 19 décembre 1767, et *passim*).

71 AN V⁷ 80 (inventaire des papiers déposés..., du 31 août 1789).

72 Par exemple AN, MC, XX, 651 (bail passé par Claude Duris, représenté par Claude Roques, du prieuré de Gisors, du 24 mai 1764). Encore dans une lettre adressé à Roques le 18 janvier 1765, Bentabole, depuis Strasbourg, proposa d'user de son influence pour faire ajouter aux biens déjà affermés par Roques et ses amis les propriétés des Jésuites en Alsace, exclus jusqu'alors du sort commun des biens de l'ordre (V⁷ 479A), mais ce projet n'eut pas de suite.

73 AN, F4 1935 (lettre de Marchal de Sainscy à Boullongne du 24 décembre 1765 : Marchal reçut des « effets que les fermiers de Paris... ont fourni sur les receveurs des provinces » ; lettre de Jarente à Boullongne du 29 mars 1767) ; V⁷ 475 (contredits de production devant la grand'chambre du Parlement du 28 juillet 1769).

74 Selon l'arrêt du Conseil du 6 septembre 1777 : AN, E 2531, fol. 19-22. Voir aussi C. Laplatte, « L'administration des évêchés vacants et la régie des Économats », *Revue d'histoire de l'Église de France*, XXIII, 1937, p. 202.

75 BnF, Mss, Joly de Fleury, 1614 (*Mémoire pour Berard, avocat en Parlement*, s.l.n.d.) ; AN V⁷ 480 (« Note faite par Mr Roques pour la ferme des Jésuites », [1767] ; voir aussi les pièces comptables contenues dans AN, F⁴ 1935 et F⁴ 2680.

La chose est d'autant plus probable que la grande crise agricole de la fin des années 1760 intervint après la chute de Roques.

C'est toujours en 1763 que Roques fit l'acquisition de vingt actions de la *Compagnie des Assurances générale*, une société spécialisée dans les assurances maritimes, établie initialement à Paris en 1753, puis refondée en 1755⁷⁶. Les premiers souscripteurs de 1755 avaient acheté des actions, chaque action représentant non une mise de fonds, mais une proportion de leur responsabilité collective dans des pertes éventuelles⁷⁷. Roques fut substitué aux vingt actions de l'avocat Jean Bradel, d'une valeur nominale de 60 000 livres. Bradel avait versé 3 000 livres d'argent comptant et un billet de 56 000 livres qui fut déposé à la caisse du dépôt général de la compagnie. Au fil des pertes de la guerre de Sept Ans, Bradel avait été assujéti, entre 1756 et 1762, à des appels de fonds successifs de quelque 27 000 livres. Il réussit à en payer 16 000, mais en devait encore 11 000 au moment où Roques, en avril 1763, racheta sa part avec un billet de dépôt de 30 000 livres. En échange, Roques reçut 30 000 livres de récépissés pour la mise initiale de Bradel et fut crédité des fonds que l'avocat avait versés. À son tour, il dut faire face à au moins deux appels de fonds d'une valeur totale de 6 000 livres avant sa faillite en 1767. Comme ses parts dans les « affaires du roi », ce capital vint bientôt gager ses différentes « affaires particulières »⁷⁸.

672

Parallèlement, Roques continuait de négocier en bourse et d'effectuer des opérations de banque. Les décrire dépasserait le cadre de cette étude ; retenons cependant une affaire qui par sa nature s'apparente aux différentes « affaires du roi » : l'entreprise Bentabole. Les liens de Roques avec Joseph Bentabole, fournisseur du roi, remontaient, nous l'avons vu, à l'entourage de l'intendant d'Alsace Pineau de Lucé : Maréchal Grosjean et Preuilley, déjà actifs dans les fournitures aux armées en Allemagne. En 1761, Bentabole avait déjà une convention avec Roques et Preuilley pour la conversion en argent, à perte évidemment, des effets du roi, notamment les bien connus *contrats d'Alsace* à 3 %, avec lesquels on paya les fournisseurs vers la fin de la guerre. En 1763, Bentabole proposa sans succès à Roques de prendre un sol d'intérêt dans une entreprise des bois d'Alsace, qui devait durer six ans et rapporter 10 % par an.

76 Sur ces compagnies, voir Herbert Lüthy, *La Banque protestante...*, *op. cit.*, t. II, p. 351-354 ; et surtout [John] [Francis] Boshier, « The Paris Business World and the Seaports Under Louis XV : Speculators in Marine Insurance, Naval Finances and Trade », dans *Business and Religion in the Age of New France : 1600-1760. Twenty-two Studies*, Toronto, Canadian Scholars' Press, 1994, p. 422-431.

77 L'agent de change Jacques Raymond d'Aly en était l'un des principaux membres, ainsi que Louis Valmalette, sans doute parent de l'agent de change et banquier Pierre Valmalette.

78 AN, V⁷ 480 (transport, reconnaissance, circulaire et quittance, des 25 et 27 avril, 13 juillet 1763, 4 juin 1766).

En mai 1764, il signa avec Choiseul un contrat pour une vaste entreprise de fourniture de bois au port de Toulon, à partir de l'Alsace, de la Bourgogne et de la Franche-Comté. Pour en assurer l'achat et le flottage, il lui fallait rémunérer des agents et sous-traitants dans tout le bassin de la Saône. Sans être intéressé dans la société, Roques y fut ainsi intimement lié : elle était domiciliée chez lui et tous les règlements à Paris passaient par ses mains. Rien là de gratifiant : Roques perçut des commissions et factura des frais considérables, mais, le roi payant avec d'énormes retards, Bentabole et son banquier étaient continuellement sous pression⁷⁹.

Au milieu de ces opérations, Roques fit, en juillet 1764, le voyage de Lyon en compagnie de son frère aîné et d'une parente de sa mère, Mlle Coppin. Il y mit sur pied un ambitieux projet de collaboration avec les marchands drapiers Rey Magneval. Roques se vanta de la rapidité – quatre jours – de son voyage de retour, mais il est probable que le contrecoup compromit gravement sa santé dans les semaines suivantes – « il a vu la mort de près » écrit un ami⁸⁰.

Il était cependant sur pied dès octobre pour s'atteler au sauvetage d'une entreprise qui se proposait d'entretenir à Paris trente voitures à tonneaux, disponibles en permanence pour lutter contre tout incendie, mais utilisées également pour vendre de l'eau au public. Sartine ayant accepté, le 26 septembre 1764, la soumission de Jean-François Robilliard, celui-ci négocia la constitution d'une société où trois associés dont Roques devaient faire fonds de 45 000 livres, tandis que lui-même et deux autres associés en étaient exempts⁸¹. Il s'était fait fort de l'intention de Sartine de joindre à l'affaire différents objets, mais cette assurance était fallacieuse, et dès le 18 décembre, les bailleurs de fonds se désistèrent⁸². Du coup, Sartine révoqua la permission accordée à Robilliard et, le 17 avril 1765, accepta pour le même objet une nouvelle soumission présentée par un bourgeois de Paris, Fulcrand Jullian, qui offrait de racheter les dix-huit voitures construites aux frais du roi et les neuf aux mains de Robilliard et de ses associés⁸³. Nouveau changement de pied quelques mois plus tard : Roques rentre en scène, à la tête d'une nouvelle société à laquelle Jullian rétrocède son droit ainsi que le matériel acheté en avril. Établie pour douze ans, cette société comprenait 24 sols : 20 étaient détenus par sept associés – 8 par Roques et 2 par chacun des six autres –, 2 étaient donnés à Robilliard, en raison de services

79 Sur l'entreprise Bentabole, voir notamment AN, V⁷ 479A (lettre de Bentabole à Roques du 22 novembre 1762 ; contrat imprimé du 1^{er} octobre 1763). Voir aussi V⁷ 479B, *passim*.

80 Lettre de Delhorme à B. Magneval du 25 juillet 1764. AD Rhône, 8B 1173 (16).

81 AN, MC, XCIII, 75 (contrat du 17 octobre 1764).

82 AN, MC, XX, 652 (annulation de contrat du 18 décembre 1764).

83 AN, MC, XX, 653 (vente du 23 avril 1765).

rendus et à rendre, et 2 étaient réservés pour des gratifications éventuelles⁸⁴. Parmi les associés nous retrouvons plusieurs collaborateurs de Roques dans la ferme générale des revenus des Jésuites : les Saintongeais Jacques-Bernard Le Roy et Charles-Claude Gobert de Choisy, ainsi que le fidèle Claude Duris, installé comme caissier.

L'ÉCHEC DE ROQUES : BOURSE, CAPITAL ET CRÉDIT.

674

La carrière de Claude Roques se clôt sur un cuisant échec : une cessation de paiement au début de janvier 1767, le dépôt d'un bilan et la formation d'une union de créanciers en avril. Prélude d'une longue série de litiges qui se prolongèrent bien après sa mort en 1774, jusqu'au-delà de la Révolution. Roques expliqua sa faillite par ses pertes dans les « affaires particulières » d'avant 1760, la banqueroute d'un de ses correspondants (sans doute Rey et Magneval) et des retards dans le recouvrement de ses créances. Les travaux des historiens nous obligent cependant à replacer cette déconfiture finale dans la conjoncture du deuxième semestre de l'année 1766, celle d'une des plus terribles crises de crédit de l'Ancien Régime. Après la décision désastreuse du contrôleur général L'Averdy de fixer le taux de l'intérêt à 4 %, le taux d'escompte grimpa à 7, 8 voire 9 % – des taux inégalés depuis la grande crise de 1759-1760. Partout se multiplièrent les faillites. Avec un passif frôlant le million de livres, celle de Roques ne fut pas des moindres⁸⁵.

Le bref examen des activités professionnelles de Claude Roques nous permet, sans surprise, d'identifier les conditions majeures de la réussite d'un homme d'affaires : une bonne connaissance de son métier, des collaborateurs et associés avisés, un réseau de protection et de relations avec le pouvoir, un substantiel apport en capital et/ou revenu.

À partir des éléments qui nous sont parvenus de sa correspondance et de sa comptabilité, on peut estimer que Roques avait une solide connaissance du

⁸⁴ AN, MC, XX 654 (transport du 21 et société du 22 septembre 1765).

⁸⁵ Thomas Manley Lockett, *Credit and Commercial Society in France, 1740-1789*, thèse, Princeton University, 1992, et « Crises financières dans la France du XVIII^e siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 43 (2), 1996, p. 266-292. Voir Serge Chassagne, « Faillies en Anjou au XVIII^e siècle : contribution à l'histoire économique d'une province », *Annales ÉCS*, XXV, 1970, p. 477-497. Comme le remarque avec justesse Joël Félix – *Finances et politique au siècle des Lumières. Le ministère L'Averdy, 1763-1768*, Paris, CHEFF, 1999, p. 219 –, il est assez difficile de comprendre toutes les raisons de cet édit de juin 1766, mais il est au moins clair que L'Averdy avait un besoin absolu, au moment du grand refinancement de la dette royale, d'attirer l'argent vers les emprunts royaux à 5 %, et que, pour lui, le seul moyen d'y arriver était de rendre les fonds privés moins attractifs en les abaissant à 4 %. Voir ses réflexions dans son « Rapport de la situation des finances [en] janvier 1768 », AN, KK 885, n^o 4, fol. 35-35 v^o.

métier d'agent de change et de banquier. Les coopérateurs, d'autre part, ne lui faisaient pas défaut, notamment des comptables et agents, tels que Jean-Baptiste Coulon et son cousin Roques de la Bastide. La documentation subsistante sur sa gestion des affaires laisse entrevoir une bonne surveillance des objets directement sous son contrôle, par exemple dans l'affaire Bentabole, dans ses relations avec Rey et Magneval, ou son activité au sein de la compagnie Basset. Pour les affaires qu'il fallait gérer à distance toutefois, tels que les bois de La Chapelle-aux-Planches ou les octrois de Montpellier, Roques était condamné à se cantonner dans les questions de financement, et à s'en remettre à des collaborateurs locaux : c'était sans doute inévitable. En revanche, son équipe d'hommes de loi, notamment le procureur Pierre Néret et l'avocat Jean Dumortous, nous paraissent d'une efficacité redoutable.

Quant aux protections, toute sa carrière en démontre la solidité. Son mariage, surtout, lui assurait de puissants appuis, dont il sut tirer parti. Il obtint ainsi quelques solides avoirs, comme ses parts dans la caisse de Poissy et les octrois municipaux. Il les employa ensuite pour garantir ses divers emprunts ou pour obtenir des participations dans d'autres affaires, certes plus hasardeuses, mais que le contrôle général ou des amis au pouvoir entendaient promouvoir pour des motifs politiques, économiques ou de spéculation. Mais, obligé des hommes de pouvoir, Roques en devenait fatalement l'instrument.

En définitive, c'est surtout le capital qui lui faisait défaut. Lors de son mariage tardif, en 1754, il faisait état d'un actif de 30 000 livres « provenant de ses gains et épargnes et qu'il possède en différents effets ». Son épouse, quant à elle, déclarait 14 000 livres en argent comptant, meubles et autres effets⁸⁶. Il n'avait sans doute rien reçu de sa mère, disparue avant 1745, mais une semaine avant sa mort, son père Valentin lui avait fourni le fonds de roulement nécessaire à son activité d'agent de change⁸⁷. En 1760, la fortune de Claude s'élevait peut-être à quelque 100 000 livres. En 1763, ayant recueilli le patrimoine de Germain Roques, il a pu se trouver à la tête de quelque 220 000 livres⁸⁸, non compris la maison de la rue Saint-Martin, d'une valeur de 30 000 livres, acquise en 1766. Fortune suffisante pour assurer un modeste revenu de rentier – autour, peut-être, de

⁸⁶ AN, MC, XXXV, 679 (contrat de mariage du 21 septembre 1754).

⁸⁷ AN, MC, XXXVI, 500 (testament de Valentin Roques du 7 septembre 1758) ; LXXIX, 102 (inventaire et délivrance de legs des 7 et 15 octobre 1758). Nous savons qu'une semaine avant sa mort, Valentin avait donné à Claude 10 000 livres « pour ses fonds dans les octrois » (lesquels ?). Il se jugeait alors probablement quitte envers son fils, puisqu'il léguait à ses trois filles le gros des quelque 20 000 livres en billets et effets qui constituaient son seul avoir.

⁸⁸ AN, MC, XVI, 755 (obligation du 26 février 1763).

dix mille livres –, mais insuffisante pour un homme engagé dans une spirale d'endettement.

Car, pour chacune de ces opérations, Roques fut obligé d'emprunter. Il lui fallait donc payer des intérêts, généralement assez forts. De surcroît, il devait soutenir un train de vie dispendieux, tant à Paris qu'à Versailles, pour rémunérer son personnel et entretenir ses relations avec le monde des affaires et de la cour : selon son estimation, il lui en coûtait quelque 18 000 par an⁸⁹. En raison de son crédit sur la place, il était à même de lever de l'argent auprès de ses collègues et relations en recourant à des instruments de crédit à court terme : billets personnels, obligations, *billets de compagnie* dont il renforçait le crédit des co-signataires en garantissant personnellement, comme agent de change, leur solidité⁹⁰. Procédé simple et efficace, mais qui l'exposait à tous les aléas du marché.

676

Pour faire face à ce volume annuel de dépenses, Roques ne disposait que des recettes tirées de ses fonctions d'agent de change, de banquier et d'intéressé dans diverses affaires. Rappelons qu'en 1760, son revenu annuel était estimé aux environs de 20 000 livres par an. Sans doute celui-ci avait-il crû avec la reprise économique et, après 1763, la multiplication des activités bancaires de Roques ; mais doublerait-on même ce chiffre de 20 000 livres, il est clair qu'en 1766, il était devenu insuffisant. En regard, en effet, grossissait l'endettement : à la veille de la faillite, les billets et obligations souscrits par Roques atteignaient presque un total de 800 000 livres ; l'intérêt à servir, sur le pied d'un taux moyen de 6 %, montait donc à un minimum de 48 000 livres. La crise financière qui commençait à sévir, et qui devait perdurer pendant presque une décennie, allait dès lors renverser l'équilibre. Certes, bien d'autres agents de change et hommes d'affaires se sont maintenus, mais, dans toute crise de ce type, ce sont logiquement les plus vulnérables qui succombent.

89 Nous savons par les comptes de sa bouchère, que, pendant une seule année, entre le 30 mars 1766 et le 3 mars 1767, celle-ci fournit à sa maison pour environ 1 608 livres tournois de viande, soit une consommation d'environ 21,6 livres pesant par jour.... AN, V⁷ 480 (livre de bouchère de la veuve Habert, 14 avril 1767 ; quantités calculées à partir des prix compilés dans C.-E. Labrousse, *Esquisse du mouvement des prix et des revenus en France au XVIII^e siècle*, Paris, Dalloz, 1933, t. 1, p. 303).

90 Voici le libellé de ce formulaire : « Je soussigné agent de change à Paris — [espace laissé en blanc] reconnais avoir en main à M — un billet de compagnie de la somme de — échéant au —. Je m'oblige de garantir à mond. sr — la solvabilité des débiteurs dud. billet, promettant à l'échéance de lui en compter la valeur en espèces sonnantes, sur la présente reconnaissance ou au porteur chargé de ses ordres ayant reçu ma commission pour lad. garantie. A Paris le —. » AN, V⁷ 480 (bordereau des sommes remis à M. Grosjean (1766-1767) par lequel Roques garantissait les billets de compagnie à Grosjean).

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION	7
Bibliographie chronologique des travaux de Jean-Pierre Poussou	13
Membres du Comité d'honneur.....	35
Membres du Comité scientifique.....	37
Liste des contributeurs.....	38

PREMIÈRE PARTIE

DE BORDEAUX AU GRAND LARGE

CHAPITRE I - LE SUD-OUEST

1829

Climat de crise en Bordelais au début du xiv ^e siècle : le conflit entre Bernard d'Escossan et les habitants de Langoiran.....	49
Jean-Bernard Marquette	
Permanence et renouvellement des oligarchies municipales : réflexions méthodologiques à partir de l'exemple de Villeneuve d'Agenais (1559-1789)	61
Laurent Coste	
Loin des yeux, loin du cœur ? L'adieu d'Henri IV à ses États et à la Guyenne	77
Anne-Marie Cocula	
Voyages et routes des paysans, l'exemple du Rouergue en 1643	91
Yves-Marie Bercé	
À la découverte de Bordeaux en 1659 : l'abbé Le Laboureur et la marquise de Vardes....	107
Jean-Paul Desaive	
Balade dans les landes aux environs d'Arcachon : la seigneurie de Salles au temps de Louis XIV	123
Caroline Le Mao	
Confréries religieuses et contrôle cléricale dans le diocèse de Bordeaux (xvii ^e -xviii ^e siècles).....	135
Éric Suire	
Les femmes dans la société labourdine (xviii ^e -xix ^e siècles).....	151
Josette Pontet	
Bordelais et Aquitains face aux inondations à la fin du xviii ^e siècle	163
René Favier	

La crise du printemps 1789 en Dordogne.....	177
Guy Mandon	
Gradignan, « une belle et bonne paroisse du Bordelais » du Concordat à Vatican II.....	189
Philippe Loupès	
Un front pionnier nobiliaire dans les landes girondines : la Compagnie agricole et industrielle d'Arcachon (1837-1846).....	199
Roger Baury	
Le fabuleux destin du duc de Gironville.....	211
Marguerite Figeac-Monthus	
Les professeurs de la faculté des Lettres de Bordeaux de 1914 à 1968 : esquisse de portrait de groupe.....	223
Bernard Lachaise	
Les communes d'Agenais et leurs jumelages.....	237
Philippe Roudié	
CHAPITRE II - COMMUNAUTÉS ATLANTIQUES	
Les politiques amérindiennes de Henri IV.....	245
Éric Thierry	
Pierre du Gua de Mons et Samuel de Champlain.....	255
John Francis Boshier	
Insertion, intégration et réussites dans une société créole d'Ancien Régime : les Aquitains à Saint-Domingue au XVIII ^e siècle.....	263
Jacques de Cauna	
Les Choiseul et les Irlandais de leur entourage.....	281
Louis M. Cullen	
Un suicide nobiliaire ? Les officiers français et le legs de l'Indépendance américaine ..	295
William Doyle	
L'excentrique et la richesse des nations. Considérations biographiques sur William Playfair (1759-1823).....	303
Jean-François Dunyach	
Le ministère Shelburne et la réforme de la Constitution britannique.....	315
Edmond Dziembowski	
Charles Baert, un Français à la découverte des Îles britanniques en 1786-1787 ...	325
René Leboutte	
La stratégie alarmiste d'Edmund Burke : le jeu sur les destinataires dans les <i>Reflections on the Revolution in France</i> et <i>An Appeal from the New to the Old Whigs</i>	341
Norbert Col	

John Sweeny (1773-1844), des Irlandais à la Légion irlandaise.....	351
Pierre Gouhier	
Négoce et plantation au XIX ^e siècle en Martinique.....	361
Paul Butel	
<i>L'Historical Manuscripts Commission</i> . La difficile naissance d'une institution vouée à l'Histoire dans la Grande-Bretagne de Palmerston et de Gladstone	371
François-Joseph Ruggiu	
Le regard de la presse anglaise sur les pratiques démocratiques et institutionnelles en France aux débuts de la III ^e République	389
Pauline Piettre	
Archives et histoire du Canada : bilan d'une présence en France	401
Raymonde Litalien	
 CHAPITRE III - MARINES	
Marco Polo et la mer : les navires vus en Orient	415
Philippe Ménard	
Monsieur Vincent, aumônier général des galères.....	425
Marie-Christine Varachaud	
Les saluts des galères de France au temps de Louis XIV	439
André Zysberg	
Les hôpitaux de marine anglais et la nouvelle architecture de la santé au XVIII ^e siècle.....	451
Jacques Carré	
Armements et capitaines corsaires en Méditerranée sous l'Empire : premiers éléments d'une recherche	465
Patrick Villiers	
<i>Rule Britannia, Rule the Waves</i> . La situation navale après Trafalgar (1805-1807) ..	477
Olivier Chaline	
La traite négrière sous la Restauration : à bord du <i>Jeune Louis</i> de Nantes.....	493
Alan Forrest	
Des raisons de l'abandon du projet de débarquement allemand en Angleterre... ou le dessous des cartes	505
Jean Meyer	
L'étrange destin des archives Maurepas	513
Denis Lieppe	
Est-il possible de dissiper l'inconstance des Français vis-à-vis de la mer ?.....	527
Christian Buchet	

DEUXIÈME PARTIE
RICHESSES ET CIVILISATIONS

CHAPITRE IV - RÉALITÉS ÉCONOMIQUES

1832

Le <i>poussou</i> et le poinçon : tonnellerie et métrologie du XIV ^e au XVII ^e siècle.....	541
Paul Delsalle	
The Tortoise and the Hare : Economic Growth in Britain and the Netherlands, c. 1500-1800.....	553
Cormac O'Grada	
La décadence rurale italienne du XVII ^e siècle : histoire économique, comportements sociaux et niveaux de vie.....	565
Gregory Hanlon	
Le commerce des « classiques » littéraires à Paris dans la deuxième moitié du XVII ^e siècle.....	579
C. E. J. Caldicott	
Les actionnaires de la première Compagnie française des Indes orientales, 1664-1684..	589
Philippe Haudrère	
Un écrit inédit de Vauban : l'état des commerces strasbourgeois	611
Jean-Pierre Kintz	
La boucherie rurale en Basse-Normandie au XVIII ^e siècle : l'exemple de Colleville et de Cheux.....	619
Jean-Marie Vallez	
Les moulins à eau et la production des farines à Nantes au XVIII ^e siècle.....	627
Guy Saupin	
Commerce colonial et développement économique en France au XVIII ^e siècle	641
Olivier Pétré-Grenouilleau	
Autour de la Bourse de Paris au XVIII ^e siècle : Claude Roques, « agent de change, banquier et intéressé dans les affaires du roi ».....	653
T. J. A. Le Goff	
L'apiculture au royaume de Murcie à la fin de l'Ancien Régime.....	677
Guy Lemeunier	
Le modèle agricole anglais : la fin d'un mythe ?.....	687
Nadine Vivier	
Des illusions de l'économie-nation à l'exploitation d'opportunités discrètes : la minéro-métallurgie espagnole et le marché intérieur au XIX ^e siècle.....	697
Gérard Chastagnaret	
Essai d'appréciation organoleptique du champagne élaboré au XIX ^e siècle.....	713
Claire Desbois-Thibault	

L'unification économique de l'Europe, deux voies pour un même projet ? 725
Éric Bussière

CHAPITRE V - POPULATIONS ET COMPORTEMENTS

Le mariage dans les registres paroissiaux bisontins au XVII^e siècle 737
Maurice Gresset

Endogamie et mobilité matrimoniale dans une communauté alpine :
Bagnes (Valais), 1650-1900..... 747
Alfred Perrenoud

Densités et taille moyenne des ménages dans le département du Nord en 1806 . 763
Philippe Guignet

Activité et mobilité : lieux de naissance des vexinois au recensement de 1911 781
Jacques Dupâquier

Melting pot ou *salad bowl* : le fragile équilibre de la société pluriethnique
du cinquantième État des États-Unis, les îles Hawaii 789
Christian Huetz de Lemp

1833

Le mariage clandestin d'une fille d'Arnaud de Ferron..... 805
Michel Nassiet

Deux ou trois choses que je sais d'elles : une approche des relations amoureuses
dans la société traditionnelle (vers 1700-1830)..... 813
Jean-Pierre Bardet

L'abbé Grégoire et la question du mariage des prêtres sous la Révolution française..... 853
Agnès Walch

Le monde méconnu des « pauvres honnêtes ».
Neuf cents petits prébendés lillois en 1693 861
Alain Lottin

Les enfants trouvés de l'hospice Saint-Charles d'Amiens au tournant
des XVIII^e et XIX^e siècles..... 885
Scarlett Beauvalet-Boutouyrie

À propos de la communauté et du pays sous l'Ancien Régime :
la difficulté d'être milicien en lyonnais..... 895
Jean-Pierre Gutton

Vitesse et durée des voyages à la fin de l'Ancien Régime. Distances et temps,
centralité et décentralité..... 909
Anne Radeff

Boisson et diversité culturelle en Amérique du Sud 923
Alain Huetz de Lemp

	L'évolution de l'alimentation des Parisiens au cours du xx ^e siècle	933
	Jean Bastié	
	Mutations et enjeux en forêt de Soignes dans les années 1900.....	941
	Andrée Corvol	
	La <i>trizna</i> ou les jeux entre les vivants et les morts chez les Slaves de l'Est.....	957
	Francis Conte	
	CHAPITRE VI - VILLES D'EUROPE ET D'AILLEURS	
	Les espaces de travail des avocats et magistrats parisiens du xvii ^e siècle.....	969
	Marie Houllémare	
	Sopron, petite ville hongroise à l'Âge classique.....	977
	Jean Bérenger	
1834	Les mutations de l'habitat urbain au tournant du xviii ^e siècle : le recul des maisons de bois à Lille (1670-1730)	989
	Sylvain Vigneron	
	Du vin sous les voûtes. Formes et usages de caves parisiennes au siècle des Lumières	1001
	Youri Carbonnier	
	La boutique parisienne et ses réseaux au xviii ^e siècle : clientèle, crédit, territoire.....	1011
	Natacha Coquery	
	Administration des villes et généraux de paroisses au xviii ^e siècle.....	1027
	Claude Nières	
	Un tableau de la société sagienne dans la seconde moitié du xviii ^e siècle	1037
	René Plessix	
	Montesquieu et la fascination des villes italiennes.....	1049
	Laurent Versini	
	Aux origines de l'Hôpital Beaujon : Jean-Nicolas Beaujon, financier philanthrope de l'Ancien Régime finissant	1061
	Charles Frostin	
	Le séisme d'Alep en 1822.....	1069
	Thomas Riis	
	La station balnéaire, une « invention » du xix ^e siècle	1077
	Claude Mignot	
	L'eau potable et l'assainissement : le cheminement hygiéniste dans les villes du nord de l'Espagne au xix ^e siècle	1089
	Alexandre Fernandez	

« À bas les murailles ! » Le débat sur le dérasement des fortifications dans les villes espagnoles (XIX ^e -début XX ^e siècle)	1105
Xavier Huetz de Lempis	
La ville américaine au temps de la Frontière : la naissance des sociétés urbaines dans l'Ouest au XIX ^e siècle.....	1115
Hélène Harter	
Crime, mobilité sociale et mobilité géographique dans les villes britanniques et américaines, XIX ^e -XX ^e siècles.....	1125
Philippe Chassaigne	

TROISIÈME PARTIE
TOUTES LES HISTOIRES

CHAPITRE VII - LA PUISSANCE, LE POUVOIR ET LA MORT

Le duché-pairie de Guise	1139	1835
Jean Gallet		
La dernière régence de Catherine de Médicis (30 mai-5 septembre 1574)	1159	
Bernard Barbiche		
La part du sang dans un mythe historique : Henri IV	1171	
Christian Desplat		
Réflexions historiographiques sur l'analyse des mouvements sociaux au XVII ^e siècle en France : leur sens politique.....	1185	
René Souriac		
Rumeurs de « galanterie » et « méchant complot » à la Cour de Monsieur : stratégies épistolaires de Madame Palatine (1680).....	1197	
Xavier Le Person		
La création de la noblesse militaire (1750) : les enjeux d'une réforme en trompe-l'œil	1213	
Laurent Bourquin		
Un singulier écho de l'attentat de Damiens : l'agression simulée par Du Truche de La Chaux le 6 janvier 1762.....	1227	
Reynald Abad		
Un prince des Lumières : Louis-François de Bourbon-Conti (1717-1776).....	1245	
François-Charles Mougel		
L'année 1789 à Thouars, d'après le régisseur du duché	1255	
Jean-François Labourdette		
Le pardon de Bonchamps.....	1267	
Alain Gérard		

	La chute de la République thermidorienne (1795-1797).....	1285
	Patrice Gueniffey	
	Alexandre de Laborde ou le château réinventé, entre nostalgie de l’Ancien Régime et rêverie romantique	1295
	Michel Figeac	
	Un drame électoral sous le Second Empire : l’élection de la troisième circonscription de l’Aveyron en 1869.....	1309
	Éric Anceau	
	« Referendum : en direct avec le Président » (14 avril 2005). Une rencontre manquée avec les Français ?.....	1323
	Françoise Boursin	
	CHAPITRE VIII - ENJEUX ET PRATIQUES DIPLOMATIQUES	
1836	Les richesses d’Italie. Une description française des États italiens et de leurs revenus à la fin du règne de Charles VIII	1335
	Alain Tallon	
	La Lorraine et la France au temps de Richelieu : les substrats de l’enjeu diplomatique et stratégique.....	1345
	Marie-Catherine Vignal-Souleyreau	
	À quoi travaillaient les ambassadeurs de Louis XIV ?	1361
	Lucien Bély	
	Diplomates européens et parlementaires anglais dans le Londres de la fin du XVII ^e siècle.....	1387
	Stéphane Jettot	
	Catherine II vue par la diplomatie française	1395
	Anne Mézin	
	Malte et la Grande-Bretagne : d’une tactique militaire à une stratégie économique	1411
	Xavier Labat Saint Vincent	
	La Prusse et les traités de Presbourg (1805) et de Tilsit (1807)	1423
	Klaus Malettke	
	Le Grand-Duché de Luxembourg, pièce majeure de la politique britannique de <i>containment</i> de la France (1815-1866).....	1437
	Frédéric Laux	
	Valéry Giscard d’Estaing et un château en Pologne.....	1449
	Georges-Henri Soutou	

CHAPITRE IX - SOUS LE SIGNE DE LA CROIX

Abbeyes, couvents et monastères dans l'espace urbain des cités de l'Europe moderne.....	1461	
Dominique Dinet		
Diversité et ambiguïté des refuges dans les villes de l'époque moderne	1473	
Marie-Claude Dinet-Lecomte		
La partition du diocèse de Thérouanne, 1559-1561.....	1487	
Gilles Deregnacourt		
La croix et le croissant. Le soulèvement morisque (1568-1570).....	1497	
Jean-Paul Le Flem		
L'orgue et son caractère dans la liturgie en France et en Espagne au temps de la Contre-Réforme	1525	
Marie-Bernadette Dufourcet Hakim		
L'affirmation de la facture d'orgues à Madrid sous les Habsbourg. Le lignage de Ávila y Salazar (1581-1703).....	1541	1837
Louis Jambou		
Un dialogue qui n'eut pas lieu. Sur Bossuet et l'Angleterre.....	1551	
Jean-Louis Quantin		
Création ou déplacement d'une communauté protestante au XVIII ^e siècle : l'Église de Gaubert dans le Dunois.....	1575	
Didier Boisson		
La chapelle de l'ambassade de Hollande à Paris au XVIII ^e siècle, instrument du maintien du culte réformé à l'époque du Désert	1585	
Gwenaëlle Léonus-Lieppe		
Les protestants alsaciens face à la guerre et à la paix sous la Révolution et sous l'Empire.....	1617	
Bernard Vogler		
La pratique missionnaire de la Société de Marie en Océanie (1837-1886). D'une approche fausement anthropologique à la constitution d'une missiologie catholique pragmatique.....	1629	
Frédéric Angleviel		
Intérêts, limites et problèmes méthodologiques dans l'utilisation des sources missionnaires pour écrire l'histoire polynésienne.....	1643	
Claire Laux		

CHAPITRE X - LES JEUX DES SENS ET DE L'ESPRIT

	Vie sauvage, vie sociale dans la maison grecque : la présence de Dionysos sur les mosaïques hellénistiques	1657
	Anne-Marie Guimier-Sorbets	
	L'ordre inverse : sur un type d'énoncés des écrivains latins tardifs	1677
	Jean-Claude Fredouille	
	Le Jardin du <i>Décameron</i>	1695
	Catherine Guimbard	
	Le théâtre scolaire aux XVI ^e et XVII ^e siècles.....	1705
	Édith Weber	
	Du <i>studiolo</i> au cabinet : l'art d'habiter entre histoire de l'art et anthropologie sociale	1717
	Alain Mérot	
1838	La révolution de l'opéra.....	1727
	Étienne Broglin	
	Note sur un dessin inédit de Victor Louis pour le palais royal de Varsovie	1741
	Christian Taillard	
	Hogarth en France, du XVIII ^e au XX ^e siècle.....	1749
	Barthélémy Jobert	
	Science et protestantisme : le cas de Georges Cuvier.....	1773
	Louis Châtellier	
	Pour réparer une vilaine calomnie de Baudelaire : Brillat-Savarin et le vin	1781
	Jean-Robert Pitte	
	Prosper, Eugénie et Biarritz	1791
	Xavier Darcos	
	Jacques Levainville (1869-1932), in the borderland of Geography and History ..	1801
	Hugh Clout	
	Esquisse pour une définition de l'œuvre d'art.....	1813
	Nicolas Grimaldi	
	Quelques remarques concernant l'étude du dessin.....	1819
	Pierre Rosenberg	
	Tabula gratulatoria.....	1825
	Table des matières	1829

Ce livre aborde les nombreuses thématiques qui ont intéressé Jean-Pierre Poussou au cours de sa carrière. Auteur d'une thèse fondamentale sur les migrations au XVIII^e siècle, spécialiste reconnu de l'histoire de la population française à l'époque moderne, Jean-Pierre Poussou a en effet étendu, au fil des années, ses centres d'intérêt à l'évolution économique et sociale de l'Europe, au développement de la civilisation urbaine occidentale, à l'histoire des Îles Britanniques, aux aventures maritimes et coloniales de la France et de l'Angleterre, ou encore à l'interprétation de la Révolution française. Il a aussi consacré au Sud-Ouest, dont il est originaire et dont il a gardé la chaleur, quelques-uns de ses travaux les plus passionnants. Le nombre et la diversité des textes présentés dans ce volume témoignent de la curiosité inlassable de ce chercheur, qui a aussi été un infatigable enseignant, dont les nombreuses synthèses feront longtemps autorité. Inscrit dans la tradition des mélanges universitaires, ce livre offre à Jean-Pierre Poussou, et à tous les lecteurs, un bouquet infiniment varié de textes, de sujets, de problématiques, et même de manières d'écrire l'histoire.

Couverture : Jan Vermeulen, *Livres et instrument de musique*, huile sur bois, XVII^e siècle, huile sur bois, Nantes, musée des Beaux-Arts. © RMN / Gérard Blot

ISBN 978-2-84050-724-6	SODIS	
	F139-344	
9 782840 507246		45 €

